

Présidence autrichienne de l'Union européenne

**5^{ème} Rencontre européenne des
personnes en situation de
pauvreté**

***Comment on se débrouille au
quotidien ?***

Bruxelles, 12 et 13 mai 2006

Table des matières

Principaux messages : rapport de la Présidence autrichienne au Conseil de l'Emploi, de la Politique sociale, de la santé et de la Protection des Consommateurs des 1^{er} et 2 juin 2006

Avant-propos de la Présidence autrichienne

Mot de la Présidente

1. Introduction
2. Séance d'ouverture
3. Messages issus des ateliers
 - 3.1 L'importance de la participation
 - 3.2 La réalité de la pauvreté et de l'exclusion sociale
 - 3.3 Que faut-il pour une 'bonne vie' ?
 - 3.4 Renforcer le processus d'inclusion sociale
 - i. De meilleurs Plans d'Action Nationaux pour l'Inclusion sociale
 - ii. Intégration transversale des politiques de l'UE
 - 3.5 Titre des futures Rencontres
4. Débat avec le panel
5. Plénière de clôture

Annexe 1 : Liste des participants

Principaux messages

Rapport de la Présidence autrichienne au Conseil de l'Emploi, des Affaires sociales, de la Santé et de la Consommation

Luxembourg, 1 & 2 juin 2006

Contexte :

La 5^{ème} Rencontre a eu lieu à Bruxelles les 12 et 13 mai 2006, sous le thème « *Comment on se débrouille au quotidien ?* » Plus de 200 personnes y ont assisté. Parmi celles-ci, des délégations de personnes en situation de pauvreté de 23 pays (21 États membres plus la Bulgarie et la Norvège), de nombreux membres du Comité de la protection sociale (CPS) et du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale, des représentants de la Commission européenne, du Comité économique et social européen, du Comité des Régions, d'EAPN et d'autres ONG européennes.

Ci-après, quelques-uns des principaux points soulignés par les personnes en situation de pauvreté au cours de cette Rencontre :

Participation

La participation est essentielle : il est essentiel d'associer les personnes en situation de pauvreté aux décisions qui affectent leur vie quotidienne. Les décideurs politiques doivent être à l'écoute et engager un dialogue porteur de sens aux niveaux européen, national et local avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Cette participation doit être régulière, avoir un statut officiel, une structure et être financée. Il faudrait également définir un ensemble d'indicateurs permettant de surveiller le niveau et la qualité des mécanismes de participation.

La réalité de la pauvreté

Se débrouiller, c'est lutter sans relâche. Quand on est pauvre, faire face au quotidien n'a rien de facile. C'est un combat de tous les jours pour survivre. Parce qu'être en situation de pauvreté, c'est souvent se retrouver isolé et privé d'informations de base. Les besoins essentiels, comme l'accès à un logement décent, à des services de santé et à des écoles, ne sont souvent pas satisfaits. Même lorsqu'ils existent, les services de base traitent souvent les gens de manière irrespectueuse, dédaigneuse et stigmatisante. Le racisme et la discrimination accentuent l'isolement et le sentiment d'exclusion, d'impuissance, de stigmatisation et de reproche. Il n'y a pas de choix possible.

De plus en plus d'emplois précaires et inadaptés. Pour beaucoup, l'accès à des emplois décents est très limité. Le travail consiste fréquemment en des emplois précaires et à bas salaires qui ne permettent pas de sortir de la pauvreté. L'accès au travail est plus difficile encore lorsqu'on est victime de racisme ou de discrimination, surtout lorsqu'on est Rom, demandeur d'asile, immigré sans papiers, mais aussi mère seule ou personne handicapée.

Peur pour ses enfants. Beaucoup de parents craignent que ce dont ils ont manqué dans leur vie ne manque à leurs enfants.

Non seulement, ils ont peur de ne pas pouvoir subvenir aux besoins premiers de leurs enfants ou de ne pas avoir accès aux services appropriés, mais surtout, ils redoutent de ne pas offrir à leurs enfants la possibilité de participer à la vie sociale, culturelle ou de loisirs qui est normale là où ils vivent.

Besoins essentiels pour une bonne vie

Les droits humains et la dignité pour tous. Le besoin le plus fondamental pour une bonne vie, c'est le respect des droits humains et de la dignité de chaque personne, quelle que soit son origine ethnique, sa religion ou son statut juridique. Chaque personne et chaque histoire comptent.

Un revenu minimum adéquat. Dans une région du monde aussi nantie que l'Union européenne, chaque citoyen devrait se voir garantir le droit à un revenu minimum suffisant pour payer ses factures et vivre dignement. Les ressources devraient suffire à couvrir non seulement les besoins de base, mais aussi à participer à la vie sociale et culturelle et à s'épanouir sur le plan personnel.

Application de la législation anti-discrimination. Il est essentiel qu'une législation forte en matière d'égalité et de lutte contre la discrimination soit rigoureusement appliquée et que le droit de chacun au travail et à un accès égal aux services soit garanti.

Accès à des emplois décents. L'accès à un emploi de qualité est la voie privilégiée par beaucoup, mais pas par tous, pour sortir de la pauvreté et (re)devenir un citoyen actif. L'accès à ce type d'emplois requiert d'être soutenu par des liens entre des possibilités de formations adaptées, des services sociaux qui renforcent les personnes et des systèmes souples de protection sociale.

Avoir un toit Un logement décent et à un prix raisonnable est une autre besoin essentiel. Ce qui requiert des investissements dans la construction de logements sociaux, le contrôle des loyers et des expulsions, un suivi judiciaire des propriétaires abusifs et que les services de logement travaillent dans le respect des personnes.

Accès aux services essentiels. Les services essentiels doivent être : disponibles localement, d'actualité, efficaces et universels (ne cibler aucun groupe en particulier).

- L'égalité des chances en matière d'**éducation** est un tremplin pour la vie et l'accès à l'apprentissage tout au long de l'existence, notamment par l'enseignement supérieur gratuit et la formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication sont essentiels pour tous ;
- L'accès aux **soins de santé** de base, y compris les soins dentaires, doit être garanti à tous ;
- Une vie décente passe par l'accès à des **transports, des services sociaux et des gardes d'enfants** à des prix raisonnables ;
- Une bonne vie suppose que l'on ait l'occasion de prendre part à des **activités culturelles, créatives, sportives ou de loisirs** à un prix abordable.

Accès à l'information. L'accès à une information pertinente et compréhensible à propos des droits, des services et des opportunités est vital pour survivre et mener une vie autonome.

PAN / inclusion 2006-2008

- **La participation** des personnes en situation de pauvreté et des ONG qui les représentent dans la préparation et aussi dans la mise en œuvre et le contrôle des nouveaux PAN doit être étendue et approfondie. Les fonctionnaires en charge des PAN devraient recevoir une formation aux techniques de participation.
- Les prochains PAN doivent être **plus concrets, plus pointus, assortis d'engagements spécifiques** et donc plus efficaces que les précédents.
- La préparation des Pan doit **impliquer le monde politique dans son ensemble** et établir des liaisons entre les différentes matières et compétences qui ont un impact sur la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Les PAN devraient tenir compte de **l'ensemble des besoins** nécessaires à une bonne vie et ne pas se focaliser sur les mesures d'activation.
- Les PAN doivent tenir compte de l'impact de la **privatisation de certains services publics** (eau, gaz, électricité, par ex.).
- **Un suivi et une évaluation** constante de ce qui s'est réellement fait car les PAN doivent être renforcés.

Propositions de la Présidence autrichienne:

La Présidence autrichienne adhère au point de vue qui considère la participation comme essentielle. Conformément à leurs objectifs communs de

protection sociale et d'inclusion sociale, les États membres devraient accroître leurs efforts pour inclure les personnes en situation de pauvreté.

Il faudrait intensifier les échanges d'informations entre les États membres à propos de leurs expériences de participation avec les personnes en situation de pauvreté. Dans ce contexte, la Présidence propose de centrer le débat consacré au développement durable lors du Conseil du 1^{er} juin 2006 sur l'inclusion sociale, et plus particulièrement sur la question des modalités par lesquelles l'implication des personnes en situation de pauvreté pourrait être améliorée à tous les niveaux.

La pauvreté est un combat quotidien pour survivre. Un combat que bien trop de gens doivent encore mener dans l'Union européenne, jour après jour. Un fait qu'il convient de garder constamment à l'esprit lorsqu'on élabore des politiques.

L'accès à des emplois décents est une question clé qui doit être retenue dans tous les champs politiques concernés pour constituer une issue à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

La Présidence incite tous les participants et invités de la 5^{ème} Rencontre à donner la plus large diffusion possible aux résultats de cette Rencontre.

Les Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté ont prouvé leur utilité et devraient être poursuivies.

AVANT-PROPOS DE LA PRÉSIDENTIE AUTRICHIENNE

Ursula HAUBNER

Ministre fédérale de la Sécurité sociale,
des Générations et de la Protection du consommateur

La pauvreté, c'est se battre au quotidien pour survivre. Un combat que bien trop de gens doivent encore mener dans l'Union européenne, jour après jour. Lors du Sommet européen de printemps des 23 et 24 mars 2006, ce point de vue a été souligné par la Présidence autrichienne pour réaffirmer

l'engagement des chefs de gouvernements à avoir un impact décisif sur la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale d'ici 2010

Les personnes directement concernées par la pauvreté doivent impérativement être associées à ce processus. Pour la vivre au quotidien, elles sont évidemment les mieux placées pour juger quelles sont les mesures prioritaires à prendre. Je suis donc très heureuse que la Présidence autrichienne du Conseil ait réussi à préserver la tradition des Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté et le processus de consultation qui l'accompagne.

Cette Rencontre n'aurait pas été possible sans l'apport de ceux et celles qui y ont contribué, et je tiens sincèrement à les en remercier. Un merci tout particulier aux délégués pour le travail consenti et le courage à prendre la parole, car ce qu'ils vivent servira de leçon aux Rapports de stratégie nationale pour la protection et l'inclusion sociales 2006-2008. Ces Rapports de stratégie nationale devront désormais être rédigés dans un langage plus concret, plus précis et orienté vers un but, de manière à être plus complets et plus efficaces.

Les principaux résultats du débat qu'ont eu les participants sur le thème « *Comment se débrouiller au quotidien ?* » ont été repris dans un message de la Présidence autrichienne au Conseil des Ministres le 1^{er} juin 2006. Ils témoignent de la réalité de la pauvreté et énoncent les besoins essentiels et les conditions préalables à une « bonne vie ».

J'espère que ce Rapport permettra à un large public, et notamment aux groupes actifs dans la lutte contre la pauvreté ainsi qu'aux décideurs politiques nationaux et européens, de prendre connaissance des expériences échangées par les participants à cette 5^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté.

Je suis convaincue que ces Rencontres constituent un moyen important et réussi pour conduire le processus de participation et pour ce motif, je me réjouis de la récurrence de l'organisation de ces Rencontres européennes dans le courant du premier semestre 2007, telle qu'annoncé par la future Présidence allemande.

(photo)

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Karin HEITZMANN

Professeur assistant à l'Institut de politique sociale
Université d'économie et d'administration d'entreprise de Vienne

Lorsqu'on m'a proposé de présider la 5^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté qui devait avoir lieu au mois de mai 2006 à Bruxelles, j'ai accepté l'invitation avec enthousiasme. Ces deux journées m'ont beaucoup enrichie sur un plan personnel (oui, j'utilise délibérément le terme « enrichie »), aussi permettez-moi de vous livrer mes impressions et mes souvenirs de cette Rencontre, plutôt qu'un simple aperçu de ses résultats (détaillés plus loin dans ce rapport).

Cette Rencontre de deux jours tenue dans les bâtiments austères du Comité économique et social européen et du Comité des Régions s'articulait autour de cette question centrale : « comment se débrouiller au quotidien ? ». J'ai été impressionnée par les divers récits des participants venus de toute l'Europe. J'ai été impressionnée par l'immense diversité des problèmes exposés. Nous avons notamment entendu parler des difficultés rencontrées par les populations Rom, des problèmes irrésolus pour les jeunes migrants non accompagnés, des gens qui habitent dans des logements contaminés à l'amiante, des problèmes de chômage et de travail précaire, et je suis loin d'avoir épuisé la liste...

Malgré tous ces problèmes, malgré tous ces vécus, j'ai été étonnée de voir à quel point communiquer restait possible. Je me souviens de la présentation des affiches, qui témoignaient non seulement de la lutte des personnes en situation de pauvreté dans les différents pays, mais aussi de nombreuses similitudes à travers l'Europe. Je me souviens de nombreuses conversations et discussions au cours des déjeuners et dîners informels, où là aussi les échanges d'expérience se sont poursuivis. Évidemment, dans ces conversations sans interprètes, la barrière de la langue ne permettait pas toujours de comprendre précisément ce que l'autre disait, mais dans l'ensemble, le message passait.

Je me souviens des nombreuses questions recueillies au cours des ateliers pour être posées aux décideurs politiques et aux fonctionnaires du panel, de l'implication des personnes qui ne sont pas elles-mêmes en situation de pauvreté mais sont engagées à la combattre. Je me souviens aussi que le temps était trop court. En tant que présidente, je n'ai pas pu donner la parole à tous ceux qui l'auraient voulue. Je me souviens de la déception de nombreux participants, dont moi-même, quand l'heure de la fin a sonné : la réunion était passée si vite, le temps avait été trop court pour poser toutes les questions et y recevoir réponses.

Heureusement, cette Rencontre qui constitue dorénavant une tradition connaîtra une nouvelle édition l'année prochaine, sous les auspices de la

Présidence allemande de l'Union Européenne. Il y a encore tant d'autres choses que les personnes en situation de pauvreté veulent dire et revendiquer ; les décideurs politiques et les fonctionnaires des gouvernements nationaux et des institutions européennes ont encore tant à entendre. Je souhaite bien d'autres Rencontres aussi enrichissantes que celle-ci au Ministère autrichien qui l'a organisée et au Réseau Européen des Associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN) qui en assure la continuité. Je suis honorée d'avoir pu y assister !

INTRODUCTION

La 5^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté s'est tenue à Bruxelles les 12 et 13 mai 2006 sous les auspices de la Présidence autrichienne de l'Union européenne, avec le soutien de la Commission européenne, du Comité économique et social européen et du Comité des Régions. Cette Rencontre a été organisée avec l'assistance du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN), qui a aidé le comité organisateur à définir le contenu, les méthodologies et les dispositions pratiques de cette 5^{ème} Rencontre, dont le thème était : « *Comment on se débrouille au quotidien ?* »

Plus de 200 personnes ont assisté à cet événement. Parmi celles-ci, des délégations de personnes en situation de pauvreté de 23 pays (21 États membres, plus la Bulgarie et la Norvège), de nombreux membres du Comité de la protection sociale (CPS) et du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale, des représentants de la Commission européenne, du Comité économique et social européen, du Comité des Régions, d'EAPN et d'autres ONG européennes.

L'organisation de cette Rencontre a reçu le soutien d'un comité d'organisation composé de représentants du Ministère fédéral autrichien de la Sécurité sociale, des Générations et de la Protection du consommateur, de la Commission européenne, du Ministère fédéral allemand de l'emploi et des affaires sociales, du Ministère belge de l'intégration sociale, d'EAPN, d'ATD Quart-Monde, de la FEANTSA, du Comité économique et social européen et du Comité des Régions.

Bien que l'événement proprement dit n'ait duré que deux jours, il marquait en réalité le point d'orgue d'un travail de plusieurs mois en amont. La plupart des délégations nationales de personnes en situation de pauvreté avaient engagé un travail préparatoire précis et rédigé un rapport avant de venir à la 5^{ème} Rencontre. Les délégués ont ainsi pu s'y rendre en étant bien préparés et en ayant d'importantes informations à partager au cours des divers ateliers. L'ampleur de cette préparation est, de fait, un facteur qui a contribué au succès de l'événement. Dans de nombreux pays, le niveau de préparation a été nettement plus important que les années précédentes. Notons à ce sujet que les autorités nationales ou régionales de plusieurs pays ont soutenu financièrement ce travail préparatoire, suivant en cela les recommandations de la Rencontre précédente organisée sous la Présidence luxembourgeoise. Ce financement a permis de désigner des coordinateurs dans chaque pays, qui ont aidé les comités organisateurs nationaux à planifier la Rencontre et contribué à la bonne préparation des délégués. Le présent rapport se nourrit des rapports préparés en prélude à la 5^{ème} Rencontre de même que des débats tenus durant celle-ci.

Outre les rapports préparés par les délégations, un autre élément important en amont de l'événement aura été la préparation par les délégués d'affiches illustrant divers aspects de la débrouillardise au quotidien. Ces affiches ont été présentées à divers moments de la Rencontre et ont largement animé et

éclairé les débats. (Ces affiches peuvent être visualisées sur deux sites : www.eapn.org ou www.bmsg.gv.at)

La Rencontre était structurée de façon à garantir un haut niveau de participation à tous les délégués. Après une session d'ouverture et d'accueil où l'on a pu entendre les discours de représentants de la Présidence autrichienne, de la Commission européenne, du Comité économique et social, du Comité des Régions et d'un participant à la 4^{ème} Rencontre européenne de 2005, et voir une première série d'affiches préparées par les délégués, ceux-ci se sont répartis en ateliers durant quatre sessions. Ils sont tout le temps restés dans le même atelier. S'en est suivie la présentation d'une deuxième série d'affiches, puis une session plénière où a été proposée la synthèse des principaux points issus des différents ateliers. Après quoi, un panel a répondu aux diverses questions provenant des ateliers. Ce panel se composait de représentants de la Commission européenne, du Comité de protection sociale, du Comité économique et social européen et d'EAPN. La session plénière de clôture a permis d'entendre les interventions de la Présidence autrichienne et de la future Présidence allemande et d'EAPN.

2. SESSION D'OUVERTURE

Madame Ursula HAUBNER, Ministre fédérale de la Sécurité sociale, des Générations et de la Protection des Consommateurs, Autriche
Présidence autrichienne de l'Union européenne
Madame Lenia SAMUEL, Commission européenne DG Emploi, Affaires sociales et Egalité des Chances
Monsieur Luca JAHIER, Comité économique et social européen
Monisuer Harry DIJKSMA, Comité des Régions
Monsieur Paul ROSIERS, participant à la 4ème Rencontre européenne des Personnes en situation de Pauvreté, delegation belge.

Présidence autrichienne

Dans son allocution d'ouverture, Madame **Ursula Haubner**, Ministre fédérale autrichienne de la sécurité sociale, des générations et de la protection du consommateur et actuelle Présidente du Conseil des Ministres de l'Union européenne, souhaite chaleureusement la bienvenue aux participants et remercie tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cet événement, et en particulier la Commission européenne, le Comité économique et social européen, le Comité des Régions et EAPN. Elle insiste sur l'excellent travail préparatoire accompli par les délégués en prévision de cette Rencontre, notamment en Autriche. Elle sait par exemple que de nombreuses personnes en situation de pauvreté ont assisté en Autriche à une réunion baptisée « Être visible », qui a été une excellente réunion préparatoire où de nombreux témoignages ont pu être recueillis. Elle insiste sur le fait qu'il incombe aux personnes en situation de pauvreté participant à cette Rencontre de faire comprendre aux décideurs politiques présents ce qu'est la pauvreté au quotidien. Le défi pour les décideurs politiques sera d'écouter et de respecter la dignité de tout être humain. C'est un défi constant pour les décideurs politiques s'ils veulent que les droits humains soient appliqués, que chacun puisse avoir une vie décente et que tous les êtres humains soient soutenus à être maîtres de leur vie. La pauvreté est une réalité aux facettes multiples : pour mieux l'appréhender, les décideurs politiques doivent savoir ce que c'est que de vivre la pauvreté au jour le jour.

La Ministre reconnaît qu'il y a bien entendu des différences notables au sein des États membres et entre ceux-ci. Contextes et environnements sont très divers. La part du PIB allouée aux dispositifs de protection sociale, par exemple, varie considérablement d'un État membre à l'autre, pouvant aller de 13,4% dans certains pays à plus de 30% dans d'autres. On constate d'immenses écarts entre les couches sociales ce qui engendre des situations contrastées avec des incidences sur le quotidien des personnes en situation de pauvreté. Il existe aussi des facteurs de pauvreté propres à chaque pays, de même que des groupes plus particulièrement affectés, tels que les sans emploi, les travailleurs pauvres, les migrants, les personnes handicapées et les parents isolés, par exemple. Elle forme le vœu pour que cette Rencontre intitulée « *Comment on se débrouille au quotidien ?* » donne des résultats tant au niveau national qu'europpéen.

Elle rappelle que le Conseil européen a entériné de nouveaux objectifs et méthodes de travail communs pour la protection sociale et l'inclusion sociale et qu'il a confirmé que des mesures devraient être prises pour avoir un impact décisif sur la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale d'ici 2010. Il est très important de discuter de la croissance et de l'emploi au niveau européen, mais il est tout aussi important de se rappeler qu'il ne peut y avoir de croissance sans progrès social. C'est pour cette raison que la dimension sociale doit être prise en compte. Madame HAUBNER insiste ensuite sur le fait que les nouveaux plans d'action nationaux en matière d'inclusion sociale devront être prêts pour la mi-septembre et que le moment est venu de traduire les paroles en actes. Elle ajoute qu'une réunion préparatoire a eu lieu la semaine précédente en Autriche pour discuter de la rédaction du plan d'action national et qu'elle a prouvé combien il était important d'associer toutes les parties prenantes de tous horizons -des municipalités aux régions, des ONG aux acteurs de la société civile, jusqu'aux personnes en situation de pauvreté elles-mêmes, bien entendu.

Madame HAUBNER conclut en rappelant que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour exclure l'exclusion, éliminer la pauvreté, veiller à ce que chacun trouve sa place dans la société et sur le marché du travail et que c'est pour cela que nous devons bâtir une société européenne inclusive.

Commission européenne

Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués au nom de la Commission européenne, Madame **Lenia Samuel**, Directrice générale adjointe de la Direction générale pour l'emploi, les affaires sociales et l'égalité des chances rappelle les messages livrés par les quatre premières Rencontres des personnes en situation de pauvreté et les progrès accomplis depuis la première d'entre elles, organisée en 2001 sous la Présidence belge. Le premier message qu'elle tient à rappeler est que les personnes en situation de pauvreté ont le droit de s'exprimer et d'être entendues. La Rencontre de 2001 aura de ce point de vue marqué un grand pas, s'agissant de faire entendre la voix des personnes en situation de pauvreté au niveau européen. Cinq ans plus tard, ce droit à être entendu est acquis. Il est évident que les décideurs politiques ne peuvent élaborer des politiques efficaces sans savoir ce que c'est que d'être pauvre et que seuls des pauvres eux-mêmes peuvent le leur expliquer. En deuxième lieu, elle tient à souligner qu'au cours de ces cinq dernières années, les Rencontres ont eu un effet catalyseur sur tous ceux qui y ont participé, les amenant à réfléchir aux meilleurs moyens de garantir la participation officielle des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale aux processus d'élaboration des politiques. La Rencontre de l'année passée a vu l'ouverture d'un dialogue entre, d'une part, les représentants des 68 millions de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans l'Union Européenne et, d'autre part, des intervenants clés issus d'instances officielles et décisionnelles qui ont pris part aux discussions et ont contribué à la définition des politiques nationales. Troisièmement, les Rencontres ont confirmé la complexité et la diversité des causes de la pauvreté. La pauvreté et l'exclusion sociale ne sont pas qu'une question de revenus, aussi important cet aspect des choses soit-il. Elles sont

également une question d'instruction et de formation, de logement, de soins de santé, d'accès aux services sociaux et financiers, et plus généralement, d'intégration. La voix et les préoccupations de tous les groupes en situation de pauvreté doit être entendue à propos de tous les aspects des vécus et les réponses attendues des décideurs politiques doivent s'attaquer à ce phénomène aux multiples facettes. Madame Samuel ajoute que le défi d'influer de façon décisive sur l'éradication de la pauvreté et l'exclusion sociale d'ici 2010 va bien au-delà de l'amélioration des dispositifs publics accessibles aux personnes en situation de pauvreté. Il s'agit en réalité de s'attaquer aux causes de l'exclusion sociale en Europe avec toute la détermination voulue pour les faire disparaître.

Elle reconnaît que les États membres ont déployé de gros efforts pour associer les ONG, les partenaires sociaux et les collectivités locales et régionales et qu'il faut leur reconnaître ce mérite. Mais aujourd'hui, bien que les personnes en situation de pauvreté soient parties prenantes, le niveau de leur participation dans l'élaboration des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion reste faible.

Ainsi que Madame le Ministre Haubner l'a souligné précédemment, elle insiste ensuite sur le fait que cette 5^{ème} Rencontre intervient à un moment crucial, juste après que, par une déclaration forte, le Conseil européen de printemps ait confirmé que la promotion de l'inclusion sociale était un objectif essentiel de l'Union et un volet essentiel du Partenariat pour la croissance et l'emploi. Ce Conseil a par ailleurs avalisé de nouveaux objectifs et dispositifs de travail simplifiés pour la Méthode ouverte de coordination rationalisée en matière de protection sociale et d'inclusion sociale. Elle signale que la Commission européenne entend suivre ce dossier de près pour voir comment les États membres associent les parties prenantes à la préparation des prochains PAN/inclusion prévus pour le mois de septembre.

Madame Samuel souligne également l'importance de la poursuite des échanges d'enseignements par les bonnes pratiques. Il est très important que le programme d'action communautaire PROGRESS qui sera lancé en 2007 puisse se nourrir de l'expérience et des connaissances que le programme d'action communautaire a acquises durant ces quatre dernières années au travers de ses différents volets consacrés à l'exclusion sociale, et en particulier les enseignements relatifs aux modalités d'inclusion des personnes ayant une expérience directe de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Elle évoque ensuite deux initiatives récemment prises par la Commission qui, elle l'espère, auront un impact sur la vie quotidienne des citoyens européens. La première est une communication, réalisée à partir d'une consultation sur ce que l'Union européenne devrait faire pour aider les personnes exclues à retrouver du travail et soutenir les personnes pour lesquelles un emploi n'est pas une option viable. En lançant cette consultation, la Commission a voulu recueillir des idées et des suggestions sur la façon dont les politiques d'emploi et d'aide sociale pouvaient venir en aide à ceux qui étaient capables de trouver un emploi décent, tout en accordant un niveau de vie décent à ceux qui restent en dehors du marché du travail. La deuxième initiative prise

par la Commission est une communication sur les services sociaux d'intérêt général dans l'Union européenne. Il est important, dit-elle, que les prestataires de services sociaux et les administrations nationales sachent clairement quels éléments du cadre législatif communautaire s'appliquent à eux de façon à s'acquitter pleinement de leur mission.

Elle rappelle enfin que 2007 sera l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous. Elle souligne que la discrimination peut souvent conduire ou s'ajouter à la pauvreté et à l'exclusion sociale. La Commission s'emploiera donc tout au long de cette année à renforcer les liens entre la politique de lutte contre la discrimination et la politique d'inclusion sociale pour s'assurer que les groupes les plus défavorisés bénéficient de ces efforts.

« Le respect de la dignité des êtres humains est un devoir que les décideurs politiques devraient constamment garder à l'esprit pour élaborer des politiques adéquates. Il ne s'agit ni de charité ni de solidarité envers vous, mais (plutôt) de veiller à ce que chacun puisse jouir de ses droits humains, avoir une vie décente et être réellement maître de sa destinée, de son quotidien. »

Ursula **Haubner**, Ministre fédérale autrichienne de la sécurité sociale, des générations et de la protection du consommateur et Présidente du Conseil des ministres

« Même le décideur politique le mieux intentionné, le mieux informé ne peut se targuer de pouvoir élaborer des politiques, des programmes et des pratiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale s'il ignore à quoi ressemble la pauvreté. Et les seuls qui puissent le lui dire sont ceux qui vivent cette situation. » Lenia **Samuel**, Commission européenne

« ... nous n'avons cessé de dire que les politiques de croissance et d'emploi doivent être au service de la cohésion sociale. Il s'agit donc moins de considérer les politiques sociales comme un coût passif que comme un investissement productif à long terme dans le capital humain et social de l'Union européenne. » Luca **Jahier**, Comité économique et social européen

« Tous ceux qui vivent la pauvreté au quotidien savent combien les situations d'humiliation, de manque de respect, d'irrespect sont fréquentes. C'est comme si nous valions moins que les autres. Mais nous devons aller de l'avant, ne pas nous limiter à notre propre situation et trouver notre place dans la société. » Paul **Rosiers**, représentant de la 4^{ème} Rencontre des personnes en situation de pauvreté

Comité économique et social européen

Monsieur **Luca Jahier**, Vice-président du Comité économique et social européen, souhaite la bienvenue aux délégués au nom du Président du Comité. Il explique aux délégués que leur point de vue est important pour l'ensemble de la société. Il souligne que le thème de la Rencontre « comment

on se débrouille au quotidien ? », ne préoccupe pas que les personnes en situation de pauvreté, mais constitue l'un des principaux soucis, l'une des principales sources de peur et d'incertitude d'un grand nombre de familles européennes. C'est en tout cas ce que révèle une récente enquête d'Eurobaromètre sur l'avenir de l'Europe, qui montre très clairement que les citoyens des 25 États membres partagent une série de préoccupations : la lutte contre le chômage, la lutte contre les effets de la mondialisation et la protection des acquis sociaux. L'inquiétude monte, ce qui doit nous interpeller quant à la façon de construire une Europe plus vaste et meilleure. À quoi 32% des personnes sondées répondent que la meilleure façon de construire une véritable citoyenneté européenne serait d'harmoniser les systèmes de protection sociale. M. Jahier pense que les diverses institutions européennes tirent de plus en plus la leçon de ces rapports, à savoir que c'est avant tout par ce thème que peut passer la relance du projet européen après le dangereux coup d'arrêt subi par le processus de ratification de la Constitution.

Il poursuit en soulignant la portée des résultats du Conseil européen de printemps 2006. Après une longue période de déséquilibre entre les différentes politiques européennes, le Conseil européen, dans ses conclusions, réitère toute l'importance qu'il attache à la politique sociale en général, et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en particulier. Il attire plus particulièrement l'attention sur le paragraphe 69 des conclusions du Conseil et l'objectif d'apporter un élan décisif à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale d'ici 2010.

Il rappelle ensuite que la plupart des grands volets politiques ayant trait à la pauvreté et à l'exclusion sociale relèvent toujours de la compétence des États membres. La Méthode ouverte de coordination en matière d'inclusion sociale est donc un processus entrepris sur une base volontaire. Quoi qu'il en soit, après cinq ans, les résultats sont en dessous de ce qui était escompté.

Si la pauvreté absolue a diminué depuis 1970, les inégalités se sont en revanche accentuées, surtout dans les zones méditerranéenne et anglo-saxonne. D'après Eurostat, il y aurait 72 millions de personnes en situation de pauvreté, soit 16% de la population européenne. Le pourcentage atteint 19% en Italie, en Espagne et au Portugal et 21% en Irlande, en Grèce et en République slovaque. Les 20% d'Européens les plus riches possèdent à peu près cinq fois plus que les 20% les plus pauvres. Il revient ensuite sur une série de chiffres décrivant les piètres conditions de travail et la faiblesse des salaires. Des chiffres qui montrent que de nombreuses personnes qui ont un travail vivent dans la pauvreté ou la précarité avec des salaires inférieurs au seuil de pauvreté. On peut considérer qu'environ un quart des salariés européens occupent des emplois précaires ou de faible qualité.

M. Jahier rappelle que pour le Comité économique et social, les politiques de croissance et d'emploi doivent être au service de la cohésion sociale et qu'il s'agit moins de considérer les politiques sociales comme un coût passif que comme un investissement productif dans le capital humain et social de l'Union européenne. Il importe de donner corps au modèle social européen. Il signale ensuite aux délégués que la commission pour l'emploi et les affaires sociales

du Parlement européen compte déposer une résolution sur l'avenir du modèle social européen au mois de septembre et que les travaux de cette 5^{ème} Rencontre pourraient fort bien en influencer la préparation. Il conclut en disant que pour restaurer la confiance des citoyens dans l'Europe et sortir celle-ci de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis quelques années, nous devons nous montrer capables de relever les défis sociaux en y apportant des réponses concrètes et efficaces.

Comité des Régions

Monsieur **Harry Dijkstra**, au nom du Comité des Régions, souhaite la bienvenue aux délégués. Il rappelle le rôle joué par le Comité, à la fois organe consultatif représentant les points de vue des collectivités locales et régionales et lieu de rencontre, creuset d'idées et de projets pour les villes et les régions. Les membres du Comité s'intéressent à différentes problématiques sociales au niveau local et régional et notamment à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des personnes en difficulté.

Il poursuit en disant qu'il n'y a pas de solution facile au problème de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les situations varient d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, voire d'une famille ou d'une personne pauvre à l'autre. Il faut donc bien souvent apporter des solutions au cas par cas. Les collectivités locales et régionales peuvent apporter une valeur ajoutée à la lutte contre la pauvreté en fournissant un cadre solide et une définition très précise des responsabilités de chacun des acteurs concernés. Le gouvernement peut apporter une aide, mais il ne peut pas toujours juger la situation en lieu et place du citoyen. Les pouvoirs publics doivent par conséquent s'abstenir d'interférer dans la vie de quelqu'un, fût-il pauvre. M. Dijkstra met en garde contre des solutions trop simples ou trop rapides. Ses 23 années d'expérience dans les milieux bancaires lui ont néanmoins appris qu'en cas de dette, il vaut mieux intervenir le plus tôt possible pour venir en aide à la personne. Il termine en soulignant l'importance des échanges de connaissances et de bonnes pratiques en matière de pauvreté et assure aux délégués que le Comité des Régions contribuera autant que faire se peut au débat européen sur la pauvreté.

Représentant de la 4ème Rencontre

Paul Rosiers, qui a participé à la 4^{ème} Rencontre européenne, rappelle aux délégués quels en ont été les principaux résultats. Il explique que cette Rencontre s'est concentrée sur l'image de la pauvreté – comment les personnes en situation de pauvreté sont-elles perçues, comment voudraient elles être vues ? La conclusion est qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer cette image. Il commente les chiffres cités par M. Jahier en déplorant que la pauvreté soit si importante dans une région aussi riche que l'Union européenne.

Il poursuit en rappelant que les délégués de cette 5^{ème} Rencontre ont reçu un rapport des activités organisées lors de la 4^{ème} Rencontre et que cela leur a fait prendre conscience du fait que, même si des progrès ont été enregistrés et même si des petits pas et, parfois, des pas extraordinaires, ont été

franchis, il reste encore beaucoup à faire. Il souligne que ces deux prochaines journées seront l'occasion de parler les uns avec les autres et de discuter avec des représentants des différents pays. Deux jours, ce n'est évidemment pas suffisant, mais cela permet tout de même de faire un petit pas. Il ajoute qu'après la 4^{ème} Rencontre, les délégués ont été incités à poursuivre leur travail. Il devrait en aller de même pour les délégués de cette 5^{ème} Rencontre, pour traduire tout ce qui aura été dit dans les faits. Mais pour cela, il faut que les personnes en situation de pauvreté reçoivent l'appui des politiciens. C'est la raison pour laquelle ils devraient écouter attentivement les délégués. Les observations que nous ferons et les conclusions auxquelles nous arriverons doivent être prises en compte par nous-mêmes, par les hommes politiques et les décideurs, ajoute-t-il.

Pour lui, le thème de cette année, « Comment on se débrouille au quotidien », est très important pour les personnes en situation de pauvreté. Il renvoie à tout ce que les gens doivent faire pour survivre. Il est vrai que les résultats des nombreuses enquêtes sur la pauvreté menées aux quatre coins de l'Union européenne aboutissent à des résultats très différents d'un État membre à l'autre ; il est difficile d'avoir une vue d'ensemble de la pauvreté. C'est une des raisons pour lesquelles l'image des personnes en situation de pauvreté est parfois si négative. On parle souvent de la pauvreté en termes de plafond, de seuil de pauvreté que l'on calcule en fonction du revenu, mais pour lui, il est tout aussi important de savoir ce que l'on peut faire avec le revenu dont on dispose. C'est pourquoi les délégués ont abordé cette question précise au cours de la préparation de la 5^{ème} Rencontre ; ils se sont demandés combien il fallait dépenser pour avoir un logement décent, pour trouver un logement, combien d'argent il fallait pour se nourrir. Les scientifiques ne doivent pas être les seuls à se pencher sur cette question. Les enquêtes sont utiles mais pas suffisantes pour apporter des réponses. Il espère par conséquent que les discussions de ces deux prochains jours permettront de trouver de petites solutions. C'est un premier pas, qui sera suivi de beaucoup d'autres, lorsque les délégués prépareront la 6^{ème} Rencontre. L'objectif est toujours le même : donner une meilleure image de la pauvreté, de ce qu'elle représente pour nous et de la façon dont nous nous débrouillons au quotidien.

M. Rosiers insiste ensuite sur le fait que c'est maintenant qu'il faut proposer des solutions, au moment où l'on discute du revenu minimum au niveau européen. Les personnes en situation de pauvreté veulent être entendues dans ce débat, y participer et souligner que la pauvreté n'est pas qu'une question d'argent, mais a aussi à voir avec les conditions de vie et de travail. Tous les citoyens ont droit à une meilleure qualité de vie. Les délégués à cette Rencontre doivent nourrir ce débat.

Il ajoute que cette 5^{ème} Rencontre se tient à un moment important, puisque les nouveaux Plans d'action nationaux sont prévus pour le mois de septembre. Il espère que les discussions tenues lors de cette Rencontre aideront à dégager certaines priorités dans ces Plans d'action nationaux et que les priorités dont les délégués vont discuter seront par la suite incorporées dans les PAN. Les PAN / inclusion resteront des exercices purement théoriques s'ils ne tiennent

pas compte de la vie réelle des personnes en situation de pauvreté. Il espère que les nouveaux PAN / inclusion deviendront le moteur d'une plus grande intégration sociale au niveau européen. C'est indispensable si nous voulons avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté d'ici 2010, l'un des objectifs les plus importants de l'Union européenne, défini lors du Sommet de Nice en l'an 2000.

3. MESSAGES DES ATELIERS

3.1 L'importance de la participation

S'il fallait résumer d'une phrase les débats tous azimuts qui se sont tenus dans les huit ateliers, un message passerait avant tous les autres : il faut impérativement associer les personnes en situation de pauvreté aux décisions qui affectent leur quotidien. Deux arguments majeurs ont été invoqués pour soutenir ce point de vue. Premièrement, les personnes en situation de pauvreté ont le droit d'être entendues et leur point de vue mérite considération. Comme l'a dit un des délégués, « nous voulons être respectés ». Deuxièmement, les personnes en situation de pauvreté sont des experts de leur propre vie. Leur participation est donc la seule manière d'arriver à des politiques efficaces pour prévenir et éradiquer la pauvreté et l'exclusion sociale. Il ressort de ce qui précède que les décideurs politiques doivent écouter et engager un dialogue politique porteur de sens aux niveaux européen, national et local.

Les délégués reconnaissent qu'il n'est évidemment pas simple d'arriver à une réelle implication ou participation. Pour qu'une véritable participation puisse avoir lieu, les systèmes et les services doivent être ouverts et transparents. Cela veut dire que les personnes en situation de pauvreté doivent « apprendre » aux gouvernements comment coopérer avec elles et sans cesse expliquer aux gens à quoi ressemble réellement la pauvreté. Ou bien, comme l'a indiqué un atelier dans ses conclusions, cela veut dire « réconcilier ces deux mondes si différents que sont l'administration et les personnes en situation de pauvreté ». On voit néanmoins se multiplier les exemples de bonnes pratiques pour promouvoir la participation. En Belgique, par exemple, un projet qui vient de démarrer permet à des personnes en situation de pauvreté de travailler dans diverses administrations publiques afin d'améliorer l'accessibilité de ces services aux personnes pauvres. Elles reçoivent une formation particulière de manière à utiliser leur expérience de la pauvreté de manière professionnelle. Trois Rencontres régionales de personnes en situation de pauvreté ont eu lieu au Portugal. Le Ministère autrichien de la sécurité sociale, des générations et de la protection du consommateur a commencé cette année à organiser des réunions « Sichtbar Werden! » (« Devenez visibles ! »), en collaboration avec EAPN Autriche (Armuskonferenz). En Irlande, il existe un projet qui cherche à promouvoir une citoyenneté active en incitant les personnes en situation de pauvreté à voter. En France, la région Champagne-Ardenne a soutenu la préparation des Rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté. Bordeaux a développé une initiative d'insertion par l'emploi. L'UNIOPPS a mis en place un groupe de travail pour la participation dans le secteur de la santé, au travers duquel des personnes en situation de pauvreté peuvent rencontrer des professionnels de la santé. Les municipalités de Santa Lucia (Gran Canaria) et de Cordoue en Espagne ont développé certaines pratiques dans le domaine des budgets participatifs.

Plusieurs suggestions ont été avancées en vue d'accroître la participation. On a notamment insisté sur l'octroi de ressources (en temps, en argent, en matériel et en logiciels) pour participer à l'élaboration des politiques. Le

Portugal a été cité comme un exemple de bonne pratique à cet égard puisqu'il a permis à des personnes en situation de pauvreté d'assister aux quatre dernières Rencontres en finançant leur participation. Une autre suggestion pratique consisterait à s'entendre sur un ensemble d'indicateurs qui permettraient, d'année en année, de suivre le niveau de participation et de mesurer les progrès accomplis par chaque État membre. EAPN pourrait coordonner ce processus.

On souligne que la participation doit être régulière, avoir un statut officiel et une structure. Il faudrait en particulier que les Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté soient officiellement reconnues et qu'elles soient certaines de pouvoir se tenir de manière régulière, sans dépendre de la bonne volonté de la Présidence.

3.2 La réalité de la pauvreté et de l'exclusion sociale

Se débrouiller, c'est lutter sans relâche

S'en sortir quand on est pauvre n'a rien de facile. C'est un combat pour la vie et la survie au quotidien, même si un bon système de couverture sociale universelle arrange bien des choses. Il y a beaucoup de raisons pour lesquelles il n'est pas facile de s'en sortir :

L'isolement : Quand on vit dans la pauvreté, on se retrouve souvent isolé, coupé de ses amis et de sa famille. Parce qu'on vit dans une zone rurale isolée, ou dans un ghetto urbain coupé du reste du monde. Les forts taux de criminalité et de vandalisme dans les quartiers font peut-être qu'on n'ose plus sortir le soir et qu'on devient prisonnier de ses quatre murs. Les membres de la famille sont souvent éloignés les uns des autres. De plus en plus de gens vivent derrière leurs fenêtres et la solidarité entre voisins n'existe plus ; dans ce cas-là, un participant fait remarquer que l'appartenance à une église offre encore la possibilité de participer à des événements sociaux.

J'ai perdu mes amis depuis que je ne peux plus participer à leurs activités ; même participer à des groupes d'entraide demande du temps et de l'argent. Je manque de temps et d'argent pour prendre part aux discussions.

Je ne peux pas me payer un journal, ou des livres, surtout scientifiques, c'est trop cher.

Les personnes en situation de pauvreté n'ont pas accès à l'information comme les autres. C'est comme ça... que certains ne savent pas où aller chercher de l'aide et que d'autres ne savent même pas qu'il est possible de demander de l'aide.

Manque d'information : Un manque d'accès à l'information ou le fait de ne pas savoir à qui s'adresser pour demander quelque chose réduit votre accès aux dispositifs d'aide et aux services ou, comme l'a dit un délégué, « le système est trop compliqué, je ne sais pas où trouver quoi ». Il arrive parfois aussi

qu'on ait trop d'informations et qu'il soit difficile de sélectionner ce qu'il faut en retenir. La fracture numérique s'accroît, privant certains d'importantes sources d'information.

Non satisfaction des besoins essentiels : Les besoins essentiels, comme l'accès à un logement décent, à des services de santé et à des écoles, ne sont souvent pas satisfaits. Ce peut être autant la cause que la conséquence de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Habiter un logement insalubre ou de mauvaise qualité, c'est souvent vivre dans un bâtiment qui n'est pas entretenu, être confronté à des propriétaires sans scrupules, des loyers élevés, la surpopulation, de mauvaises conditions de vie pour la santé, quand l'amiante n'aggrave pas encore les choses. Autant de facteurs qui conduisent au stress et à l'éclatement des familles. Les gens sont souvent contraints de quitter la région dans laquelle ils vivent parce qu'ils n'ont plus les moyens d'y rester. Même lorsqu'il existe des aides au logement, le système apparaît souvent compliqué et les services sociaux traitent souvent les gens de manière irrespectueuse, dédaigneuse et stigmatisante. Les services publics sont souvent considérés comme trop bureaucratiques, avec trop de documents à remplir et un manque de coordination.

J'ai dormi dans des caisses en carton. J'avais le choix entre mourir dans la rue ou reprendre ma vie en mains. Je suis allé voir les services sociaux pour leur demander de m'aider à trouver un logement. J'ai dû faire face à une bureaucratie pas possible. J'ai dû raconter mon histoire plusieurs fois, encore et encore, et cela m'a pris des années avant d'obtenir mon logement.

Nos maisons sont délabrées mais nous devons continuer de payer des sommes folles pour le loyer, le gaz et l'électricité. Mais quand on a besoin de réparations, la municipalité n'envoie personne parce qu'ils disent que nos maisons sont un désastre et qu'ils ne veulent pas venir.

En Espagne, les appartements destinés aux touristes restent vides en basse saison, alors que dans le même temps il y a des tas de sans-logis qui n'ont même pas un toit au-dessus de leur tête. Comment expliquer cette injustice à nos enfants ?

Je n'ai pas les moyens de faire réparer ma télé qui est en panne.

Racisme et discrimination : Le racisme et la discrimination accentuent l'isolement et le sentiment d'exclusion et engendrent la pauvreté. La discrimination emprunte des voies diverses : violence et abus, prestataires méprisants, manque d'accès au logement et discrimination à l'embauche. Les demandeurs d'asile, les migrants et les réfugiés font souvent l'expérience d'une double discrimination. Ils s'aperçoivent que leur accès à l'emploi, aux services publics et au logement se complique du fait de la discrimination. Une peau basanée, un nom à consonance étrangère ou un accent, il n'en faut pas plus que le propriétaire vous refuse son logement.

Je cherche du travail. Je fais vraiment tout ce que je peux pour trouver un job.... Qu'est-ce que je peux dire ? Je veux travailler. Je suis jeune. Je veux travailler et chaque jour je dois faire face à la pauvreté. Nous sommes victimes de discrimination à cause de nos origines Rom.

J'utilise l'expression de l'enfant blanc et de l'enfant basané parce que c'est comme cela qu'ils parlent de nous. Ils nous appellent les basanés mais nous faisons partie de la société tchèque. Nous sommes nés dans ce pays. Nous avons été à l'école dans ce pays.

Manque de ressources : Il arrive, surtout lorsqu'on vit dans un nouvel État membre, qu'un faible revenu vous oblige à affronter des situations dures, voire extrêmes, où on n'arrive même plus à satisfaire les besoins les plus essentiels. C'est particulièrement vrai pour certains groupes comme les Roms et les immigrés sans papiers. Le coût de certains services de base comme l'eau, le chauffage et l'électricité ne cesse de grimper. Quand on vit dans un pays plus riche, on ne connaît pas forcément des situations aussi extrêmes mais on pâtit tout de même de l'absence d'une qualité de vie décente et du fait de ne pouvoir participer pleinement à la société, à ses activités sociales et à ses loisirs. Quand on est pauvre, on ne peut pas se payer des aliments sains, de nouveaux habits, des vacances, un verre à une terrasse, un billet de théâtre ou de cinéma, une soirée au dancing ou entre amis, des médicaments, une visite chez le dentiste. Quand il n'y a pas de grande surface à proximité, on est obligé d'acheter dans les magasins proches qui sont plus chers, le coût de la vie est donc plus élevé. On vit sur le fil du rasoir. Tout imprévu tel qu'une maladie de longue durée, un gros appareil ménager qui tombe en panne ou la perte d'un emploi, peut immédiatement compromettre le budget familial. On n'a pas un sou de côté, pas un sou devant soi. On vit au jour le jour.

Ce manque de ressources suffisantes peut être dû au fait qu'on ne touche qu'une faible allocation ou qu'on n'a droit à aucune allocation, en raison de son âge, ou parce qu'on n'a pas de papiers, ou parce qu'on est chômeur ou qu'on a un emploi précaire ou mal rémunéré. Le manque de ressources conduit parfois à l'endettement, voire à l'exploitation ou débouche vers l'illégalité ou la prostitution.

Je ne peux me payer que de la nourriture bon marché ; acheter des fruits et des légumes pour les enfants, c'est trop coûteux, du poisson, hors de prix ; manger sain, c'est trop cher pour moi.

Le problème est que nous nous trouvons de temps à autre à court d'argent. Le vrai problème, c'est que nous vivons toute notre vie comme ça et que nos enfants grandissent là-dedans.

Chaque fois que je raconte ma vie à des fonctionnaires, ils se montrent très compatissants, mais le règlement interdit toute aide réelle.

Si vous n'avez pas d'emploi ou pas de revenu, ou seulement le revenu minimum, vous ne pouvez pas payer le loyer.

À cause du chômage, nous ne pouvons rien acheter de joli pour la maison. Nous ne pouvons pas emprunter à une banque ou obtenir de prêt. Si vous être inscrit comme chômeur, personne ne vous accordera de prêt.

Mauvaise santé : Le stress occasionné par la pauvreté et la discrimination peut compromettre l'état de santé physique et mentale. Pour certains sans-papiers, la situation est pire car ils n'ont accès à aucun service de santé (hormis les soins d'urgence). Dans certains pays, les médecins et les dentistes refusent de voir les patients qui ne peuvent se payer les médicaments ; le coût de la médecine et des produits de santé est un véritable problème pour certains. La discrimination dans l'accès aux services de santé peut également devenir problématique.

Impuissant : Celui qui est pauvre se sent impuissant ; il n'a pas le choix parce les décisions qui affectent sa vie se prennent sans qu'il ait son mot à dire. Il se sent stigmatisé, on le culpabilise. Il a peu d'espoir en une vie meilleure. Il ne peut pas déménager parce que c'est trop cher et qu'il devrait s'endetter.

La façon dont les gens vous regardent est humiliante. Ils ne vous considèrent plus comme un être humain.

Je ne vois aucun progrès depuis des années. Je n'ai aucun avenir.

Je me sens un peu comme Don Quichotte. Je me bats contre des moulins à vent et je n'ai plus vraiment d'espoir.

Le fossé s'élargit

Le fossé entre riches et pauvres s'élargit. Les écarts de revenus s'accroissent. Pas uniquement parce que le fossé entre ceux qui sont sur le marché du travail et ceux qui n'y sont pas s'agrandit mais aussi parce que les salaires sont si bas qu'ils ne permettent plus aux gens de se sortir de la pauvreté. L'écart se creuse aussi dans d'autres domaines. La vague de privatisation des services publics entraîne une augmentation des charges qui fait que les faibles revenus sont moins aptes à les payer et donc les utilisent moins. Certains se font beaucoup d'argent en achetant et en vendant des immeubles alors que d'autres ne parviennent pas à se trouver un logement à un prix abordable. Les salaires minimums sont trop bas pour acheter une maison ; les expulsions se multiplient car les gens ne parviennent plus à payer leur loyer. La vente des logements sociaux réduit le champ des possibilités pour les personnes à faible revenu. L'augmentation des interventions personnelles dans les soins, les médicaments et les soins dentaires ferme la porte aux plus

démunis. Les transports publics sont souvent trop chers, ce qui réduit la mobilité des plus pauvres. Ils participent donc moins à la vie sociale. Le coût de plus en plus élevé des activités sociales, culturelles et sportives est un obstacle supplémentaire à la participation des personnes en situation de pauvreté.

De plus en plus d'emplois précaires et inadaptés

Beaucoup n'ont guère la possibilité d'accéder à un emploi décent. Il ne leur reste souvent que les emplois précaires et à bas salaire qui ne permettent pas de sortir de la pauvreté. L'accès au travail est plus difficile encore lorsqu'on est victime de racisme ou de discrimination, surtout lorsqu'on est Rom, demandeur d'asile, immigré sans papiers, mais aussi mère seule ou personne handicapée. Cela pousse certains à travailler dans l'irrégularité ou dans l'illégalité. Les mesures de travail obligatoire et de réductions des allocations, qui ne tiennent absolument pas compte de la disponibilité ou non d'emplois décents, font également le jeu de l'exploitation et obligent les gens à accepter des emplois mal rémunérés. Ces mesures semblent souvent oublier que pour certaines personnes, confrontées à des difficultés particulières, la mise au travail n'est pas une option réaliste. Souvent il n'y a pas non plus assez d'emplois disponibles et la recherche d'un emploi n'implique pas que vous en trouviez facilement un. La délocalisation des usines vers les futurs États membres et ailleurs crée de nouveaux risques de chômage et pourrait avoir des effets négatifs sur les normes sociales des pays où ces usines se réimplantent.

Si je dis que viens de la rue, j'ai déjà moins de chances de décrocher le boulot.

Je n'ai ni emploi ni logement. Comment puis-je construire ma vie si je n'ai pas de travail ?

Je dois admettre que je travaille sans être déclaré, mais pas parce que je pense que c'est bien. Je suis parfaitement conscient des conséquences, mais c'est la seule façon d'obtenir un job.

Peur pour ses enfants

Beaucoup de parents ont grandi en étant privés de tout et craignent que la même chose n'arrive à leurs enfants. Non seulement, ils ont peur de ne pas pouvoir subvenir aux besoins premiers de leurs enfants ou de ne pas avoir accès aux services appropriés, mais surtout, ils redoutent de ne pas offrir à leurs enfants la possibilité de participer à la vie social, culturelle ou de loisirs qui est normal là où ils vivent.

Les parents se privent souvent de certaines choses pour pouvoir nourrir et éduquer leurs enfants.

L'Union Européenne doit faire quelque chose pour les enfants. Quel sens a

ma vie si je ne peux pas donner d'avenir à mes enfants ?

Les enfants en situation de pauvreté représentent à mes yeux un problème très important ; c'est pour cela qu'il faut en parler... Il ne faut pas qu'ils connaissent la même vie que nous, nous devons tout faire pour que la vie soit plus facile pour eux.

La pauvreté durant l'enfance, c'est de la discrimination.

Je ne peux pas inviter les copains de mes enfants à la maison parce que c'est trop petit. Du coup, mes enfants ne sont pas invités non plus chez les autres. Eux aussi sont exclus. Nous sommes obligés de vivre cachés.

Mes enfants ne peuvent pas partir en classes de ski ni en immersion d'une semaine à l'étranger pour apprendre une langue. La formation tout au long de la vie n'est pas dans mes moyens, pas plus que les activités culturelles.

Mes enfants hériteront de ma pauvreté.

3.3 Que faut-il pour une bonne vie ?

Nous sommes fatigués de parler et de ne rien voir venir. Le monde politique doit s'engager. Nous voulons voir des avancées, nous voulons des résultats, et des mesures concrètes. Nous voulons savoir ce que l'Union Européenne fait pour résoudre la pauvreté. Venir ici nous demande un immense effort. Nous prenons des risques et nous voulons par conséquent que les politiciens nous prennent au sérieux.

Nous devons reprendre la démocratie en mains. Nous devons prendre conscience de notre droit à être en colère et de notre droit à nous battre contre l'injustice et la pauvreté.

Les droits humains et la dignité pour tous

Le besoin le plus fondamental pour une bonne vie, c'est le respect des droits humains et de la dignité de chaque personne, quels que soient son origine ethnique, sa religion ou son statut juridique. Chaque personne et chaque histoire comptent. Il incombe aux gouvernements de garantir les droits sociaux. Les ONG peuvent certes jouer un rôle important, offrir des services et des opportunités, mais c'est aux gouvernements à assurer la régulation et à veiller à mettre en place des politiques sociales adéquates.

Un revenu minimum adéquat

Dans une région du monde aussi nantie que l'Union Européenne, chaque citoyen devrait se voir garantir le droit à un revenu minimum suffisant pour payer ses factures, surtout le loyer et le coût de la vie quotidienne, pour qu'il puisse notamment manger sainement et vivre dignement sa vie. Cette somme

devrait suffire à couvrir les besoins de base, mais aussi la participation à la vie sociale et culturelle et l'épanouissement personnel. Pour cela, il faut non seulement donner plus d'accès à l'emploi, mais aussi répartir plus équitablement les ressources. Tous les États membres devraient avoir un dispositif de revenu minimum et offrir une protection à ceux qui ne peuvent travailler. Le montant devrait être d'un niveau adéquat, tenir compte de l'évolution des besoins des enfants qui grandissent et des coûts supplémentaires que doivent assumer certaines personnes, notamment celles qui ont un handicap. Les jeunes de moins de 25 ans ne devraient pas être exclus de l'aide. Les allocations et les salaires minimums devraient être liés aux augmentations du coût de la vie (loyer et services publics tels que l'eau, le gaz et l'électricité).

Il y a suffisamment d'argent ; ce qu'il faut, c'est mieux le répartir.

Application de la législation anti-discrimination

Il est essentiel qu'une législation forte en matière d'égalité et de lutte contre la discrimination soit rigoureusement appliquée et que le droit de chacun, y compris des immigrés sans papiers, des Rom et des personnes handicapées, au travail et à un accès égal aux services soit garanti. Les personnes en situation de pauvreté doivent y ajouter leur propre solidarité pour s'opposer au racisme et à l'extrémisme politique. Il s'agit en effet de contrer les efforts déployés par les partis politiques d'extrême droite pour monter divers groupes de personnes en situation de pauvreté les uns contre les autres et en faire des ennemis. On a donné un bon exemple à ce sujet aux Pays-Bas où un groupe de femmes rassemble des femmes de diverses cultures. Comme l'a expliqué une déléguée : « de cette manière, nous apprenons chacune à connaître la culture de l'autre. Mieux se connaître, c'est mieux s'apprécier. » Les choses ne sont pourtant pas faciles : certaines femmes n'ont l'habitude ni de penser par elles-mêmes ni de se forger leur propre opinion, alors elles ne viennent plus. La loi belge contre le racisme (Loi Moureau), en vertu de laquelle la charge de la preuve incombe désormais au discriminateur, est citée comme une évolution positive. Du côté hongrois, on cite l'inclusion des Roms dans le Plan national, une subvention de l'État pour soutenir la lutte contre la discrimination et la création par le gouvernement d'une structure chargée de garantir le droit des personnes en situation de précarité et d'apporter une aide juridique aux victimes de discrimination.

Accès à des emplois décents

L'accès à un emploi sain et de qualité est la voie privilégiée par beaucoup, mais pas par tous, pour sortir de la pauvreté et (re)devenir un citoyen actif. Pour soutenir cet accès, il faut établir un lien entre des possibilités de formation adéquates, des services sociaux qui apportent un réel soutien et des systèmes flexibles d'appui au revenu. Les employeurs qui paient leurs salariés issus de groupes marginalisés en dessous du salaire minimum devraient être poursuivis. Toute formation devrait être sanctionnée par un diplôme reconnu si l'on veut qu'elle donne une véritable deuxième chance à des adultes. La formation doit également déboucher sur de véritables

emplois, sinon elle n'est que source de frustration. Les coopératives sociales et les centres de formation soutenus par la Fondation Barka en Pologne, qui apportent soutien et orientation, ont été cités en exemples de bonnes pratiques d'accompagnement vers l'emploi. Une autre bonne pratique évoquée nous vient d'Espagne, où le secrétariat d'une organisation de gitans propose des formations aux personnes de son groupe cible pour qu'elles puissent s'insérer professionnellement. Toujours en Espagne, les Centres spéciaux pour l'emploi qui reçoivent des primes pour embaucher certaines catégories de personnes sont considérés comme une approche intéressante. En Italie, une initiative de travail communautaire dans le quartier d'Enzitetto, à Bari, dont le but est d'autonomiser les femmes par le développement d'offres de formation, de réseau d'entraide et de groupes d'autopromotion, a permis à plusieurs d'entre elles de s'épanouir et de trouver un emploi. À Malte, il existe un projet de la Fondation Richmond et de la Société d'emploi et de formation qui vise à proposer des services de formation individualisée aux personnes ayant des problèmes mentaux de manière à leur assurer un emploi.

L'Union européenne et les gouvernements doivent en outre faire quelque chose face aux entreprises qui délocalisent pour aller dans des pays où les qui ont bénéficié de subventions européenne à se délocaliser hors Europe ; à tout le moins, les subventions reçues doivent être réclamées et remboursées.

Un toit

Un logement décent et à un prix raisonnable, voilà un autre besoin essentiel. Ceci suppose un accroissement des investissements dans la construction de logements sociaux. Il faudrait disperser les constructions sociales, pour éviter qu'elles ne s'agglutinent en ghettos ou qu'on ne les trouve que dans les quartiers dont personne ne veut. La concentration du logement social peut être cause de stigmatisation et réduire les chances d'accéder à un emploi.

Les gouvernements doivent prendre des mesures pour contrôler les loyers et les expulsions. Ils devraient taxer la spéculation qui fait grimper les prix du logement et veiller à ce que les logements vides soient mis à la disposition de ceux qui ont besoin d'un toit. Les mauvais propriétaires devraient être poursuivis en justice. Les allocations de logement, qui sont trop faibles, devraient être réajustées à un niveau réaliste et il faudrait porter assistance aux personnes à faible revenu lorsqu'elles doivent payer jusqu'à trois mois de garantie locative. Les services publics du logement devraient travailler dans le respect des personnes. Les services sociaux doivent développer une action préventive pour que les personnes vulnérables (femmes, immigrés et jeunes de 18 à 25 ans issus de maisons de redressement ou de familles éclatées) ne deviennent pas des sans-logis. Des programmes de médiation doivent être mis en place entre les locataires et les groupes à problèmes pour faciliter la mise en location.

L'exemple belge des bureaux de location sociale connaît un succès grandissant. Des ONG louent des logements privés, garantissent aux propriétaires le règlement mensuel du loyer et le bon entretien du logement. Elles sous-louent ensuite ces logements à certains groupes qui n'ont pas accès au parc locatif privé. En Espagne, il existe des expériences positives de

réinstallation dans des villages désertés ; dans ces petits villages, les nouveaux habitants ont créé de petites entreprises qui marchent bien. Au Danemark, les Conseils des sans-abri apportent à ces derniers une protection sociale en leur accordant le gîte et le couvert dans 52 centres d'hébergement et les aident à se battre pour leurs droits. Au Luxembourg, il existe plusieurs associations, comme la Fondation du Logement par exemple. À Malte, on trouve un système de logement accompagné pour les personnes ayant des problèmes mentaux. Ce système fournit un logement aux personnes qui dépendent d'une institution de santé mentale mais qui n'ont pas besoin d'une hospitalisation, ou encore à des personnes qui ont des problèmes de santé mentale et vivent dans la communauté pour leur éviter les rechutes ou une mise en institution.

Accès aux services essentiels

Les services essentiels doivent être : disponibles localement, adaptés et efficaces. Pour éviter la stigmatisation et appliquer des normes décentes ils devraient être universels et ne cibler aucun groupe en particulier. Ils devraient être moins bureaucratiques, mieux coordonnés entre eux et mieux informer le public. Les prestataires de services, en particulier le personnel en contact avec le public, doivent respecter les droits des gens. Cela suppose que ce personnel reçoive une meilleure formation pour surmonter les préjugés : dans ce cadre, on pourrait songer à y associer des personnes en situation d'exclusion.

Éducation : L'égalité des chances en matière d'éducation est un tremplin pour la vie et l'accès à l'apprentissage tout au long de l'existence, notamment par l'enseignement supérieur gratuit et la formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, sont essentiels pour tous. Les systèmes éducatifs doivent être renforcés et de réels efforts accomplis pour associer les parents. Il faut proposer de véritables projets aux mères adolescentes qui ne sont plus aux études et qui transmettent par conséquent leur pauvreté à leurs enfants, ceci afin de leur éviter la marginalisation et leur offrir un véritable avenir. À l'image du projet belge, un effort spécifique doit être fait en direction des parents pour les inciter à envoyer leurs enfants à l'école plutôt que de les entraîner avec eux dans la mendicité. Une autre bonne pratique mentionnée par l'Espagne consiste à soutenir l'éducation moyenne et supérieure des jeunes gitans. Le Secrétariat de la fondation des gitans apporte un soutien économique aux étudiants gitans qui veulent entreprendre des études moyennes et supérieures et organise des réunions entre ces étudiants, les familles gitanes, les enseignants et des représentants de l'administration.

Soins de santé : L'accès aux soins de santé, y compris les soins dentaires, doit être garanti à tous. Il faudrait en outre se pencher sur les disparités qui existent dans l'Union Européenne, éventuellement en édictant des normes minimales. Il faut mettre un terme à la discrimination dont souffrent certains groupes comme les sans-logis lorsqu'ils essaient d'obtenir un rendez-vous chez le médecin. Il faut accroître l'éducation à la santé, les campagnes préventives et l'accès à une alimentation saine. Les soins prodigués au titre des médecines alternatives devraient être remboursés de manière plus cohérente dans toute l'Union. L'Andalousie montre le bon exemple en

proposant divers services gratuits, notamment les soins dentaires pour les enfants. Il faudrait toutefois étendre le nombre de services gratuits.

Garde d'enfants : L'accès à des gardes d'enfants à un prix abordable est important pour la participation à la vie sociale et pour permettre aux gens d'accéder un emploi. C'est également important pour l'épanouissement des enfants. Les dispositifs de garde d'enfants créés en Suède pour les chômeurs apparaissent comme une bonne pratique. Une autre pratique évoquée est celle des Casas Nana à Cordoue en Espagne ; ce nouveau service créé par l'Agence pour l'égalité et soutenu par la municipalité a pour mission d'apporter un soutien aux mères qui ne peuvent travailler, ouvrir un commerce ou suivre des cours à cause de leurs enfants en bas âge. En leur offrant des gardes d'enfants à des prix raisonnables, ce service entend permettre à ces femmes de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Transport : L'accès gratuit ou à prix réduit aux transports publics est essentiel pour éviter l'isolement social et garder le contact avec ses relations, ses amis et pouvoir se présenter pour un emploi. Des initiatives particulières s'avèrent nécessaires dans les zones rurales pour veiller à ce que les gens qui vivent dans des lieux reculés aient accès à des transports. Un dispositif de transport rural en Irlande et la gratuité des transports pour les personnes âgées ont été décrits comme de bonnes pratiques. Dans la ville espagnole de Vitoria, la municipalité offre des billets de transport gratuit aux personnes dans le besoin et qui sont impliquées dans une ONG depuis plus de six mois.

Services sociaux : Les personnes et les familles qui se battent pour survivre dans la pauvreté ont besoin d'aide. On a mis en avant le rôle important joué tant par les services sociaux officiels qu'associatifs. Dans de nombreux pays cependant, il faudrait renforcer et mieux pourvoir les réseaux de services sociaux. Ces services devraient en outre se concentrer sur les besoins des personnes et ne pas se contenter de solutions « standard ». Les bonnes pratiques mentionnées sont la Robin Hood House en Norvège et les centres d'appui social au Portugal.

Culture, sports et loisirs : Une bonne vie suppose qu'on ait l'occasion de prendre part à des activités culturelles, créatives, sportives ou de loisirs. Or la culture des gens est trop souvent méprisée et il n'y a pas assez de soutien à l'auto expression. Avoir du temps libre et des loisirs sont des droits autant que le droit aux besoins de base. Il faudrait plus de séances de sensibilisation pour associer les gens aux activités culturelles et celles-ci devraient être décentralisées, ne pas se concentrer uniquement dans les grandes agglomérations urbaines. Les participants ont également demandé que l'on augmente le nombre d'espaces publics et de loisirs dans les quartiers, à proximité de chez eux et que les parcs et les espaces verts soient mieux entretenus.

Les exemples de bonne pratique qui ont été cités sont l'accès aux musées, bibliothèques et universités en France, le Kulturpass à Vienne ou l'Aktivpass à Linz qui ouvre les portes de certains théâtres aux personnes en situation de pauvreté. En République tchèque, un département de l'université de Brno

promeut l'enseignement pour les populations Rom à tous les niveaux, depuis l'école primaire jusqu'à l'université. En Belgique, il existe le chèque culture délivré par la Communauté française (Wallonie + Bruxelles) et quelques fonds alloués à la participation culturelle du côté en Communauté flamande.

Accès à l'information

L'accès à une information pertinente et compréhensible à propos des droits, des services et des opportunités est vital pour survivre et mener une vie indépendante. On a insisté sur l'importance de la place souvent occupée par les associations dans la fourniture des informations et d'un accès à la société de l'information. Les services publics d'information peuvent aussi avoir leur importance et les bibliothèques Internet et cybercafés sont des fournisseurs d'accès de plus en plus prisés. Il faudrait proposer davantage d'initiations à l'utilisation des outils informatiques, notamment aux personnes plus âgées.

Réseaux d'appui

Les réseaux relationnels qui entourent une famille en situation de pauvreté offrent diverses possibilités qui peuvent l'aider à s'en sortir. Dans ces réseaux, on retrouve les parents, les grands-parents, voire même les voisins. Ces relations fonctionnent à titre gracieux, sur la base de la considération mutuelle, en se substituant à des services que les personnes en situation de pauvreté ne peuvent se payer.

Cela fait trois semaines que je ne peux pas sortir parce que la voisine s'en va et que je n'ai personne à qui confier les enfants. J'ai eu de la chance. Elle a été ma voisine pendant trente ans. J'ai plus d'intimité avec elle qu'avec les membres de ma famille... Elle me demande même chaque jour si j'ai mangé quelque chose.

3.4 Renforcer le processus d'inclusion sociale

De meilleurs PAN / inclusion

Davantage de participation : Il s'agit d'étendre et d'approfondir la participation des personnes en situation de pauvreté et des ONG qui les représentent dans la préparation mais aussi dans la mise en œuvre et le contrôle des nouveaux Plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale (PAN / inclusion). Il faut aller plus loin que de simples Rencontres publiques, arriver à une réelle implication dans la rédaction et la négociation. Les PAN devraient fortement insister sur les investissements qui permettent aux personnes de devenir maîtres de leur destinée.

On a cité plusieurs bons exemples d'implication des ONG dans l'élaboration des PAN / inclusion : en Pologne, au Royaume-Uni et en Grèce. On suggère d'accroître une véritable participation dans l'avenir ; les fonctionnaires en charge des PAN devraient recevoir une formation aux techniques de participation.

Des plans plus pointus : Ces plans sont souvent trop vagues et difficiles à comprendre. Les prochains PAN / inclusion devront être concrets, pointus, assortis d'engagements spécifiques et donc plus efficaces que les précédents. Les gens doivent être convaincus que ces Plans permettront d'engranger des résultats concrets.

Compréhensible : Des efforts devront être déployés à l'avenir pour rendre les PAN / inclusion plus lisibles et plus compréhensibles pour l'homme de la rue. Ils devront utiliser un langage clair, sans jargon technique, et être imprimés dans une police plus grande pour faciliter leur lecture.

Tout le système : Tout le système politique et les différentes sphères politiques doivent être associés à la préparation des PAN. Il ne faut surtout pas une démarche qui colmate les urgences, mais plutôt un ensemble de politiques intégrées qui puissent faciliter l'accès de chacun à ses droits et aux services.

Aller au-delà de l'activation : Les PAN devraient tenir compte de l'ensemble des besoins nécessaires à une bonne vie et ne pas se polariser sur les mesures d'activation. L'accès à la protection sociale et à un logement décent ont été plus particulièrement mentionnés comme des questions prioritaires.

Donner la priorité aux Roms : Les PAN devraient accorder une attention particulière à la discrimination dont sont victimes les Roms et les aider à trouver emploi et logement décent.

La prévention est importante : On a souligné que les PAN ne devaient pas s'intéresser uniquement aux situations existantes mais également tenter de prévenir l'arrivée de nouvelles formes d'exclusion. Les PAN ne doivent pas être un élément d'un système caritatif et résiduaire de protection sociale qui répare les dommages déjà causés, mais les garants des droits inaliénables et de la dignité des citoyens. En matière de prévention, il faudrait accorder une attention particulière à de nouvelles formes de vulnérabilité, comme celle des jeunes qui ne parviennent plus à trouver un logement, celle des personnes divorcées, ou celle des retraités et éviter que les enfants ayant des besoins particuliers ne grandissent dans la pauvreté.

Impact de la privatisation : Les PAN devraient tenir compte de l'impact de la privatisation de certains services publics (eau, gaz, électricité, par ex.).

Suivi et évaluation : Un suivi et une évaluation constante de ce qui s'est réellement fait est nécessaire car les PAN doivent être renforcés. Les personnes en situation de pauvreté doivent être associées à ce suivi et EAPN doit les impliquer dans l'élaboration de ses réactions aux PAN.

Intégration transversale des politiques de l'UE

Dorénavant, les objectifs d'inclusion sociale devraient être intégrés dans tous les domaines d'élaboration des politiques de l'Union Européenne. Cela s'applique aussi bien à la politique économique et de l'emploi qu'à la politique culturelle ou des transports.

Promouvoir les échanges et les apprentissages

Les occasions d'apprendre et d'échanger les bonnes pratiques sont très importantes. Le processus européen d'inclusion sociale doit continuer de soutenir ce type d'échanges. On a cité de nombreux exemples de bonnes pratiques au cours des ateliers ; certains ont été repris dans ce rapport. Que faut-il chercher lorsqu'on veut identifier des bonnes pratiques ? Plusieurs suggestions pratiques ont été entendues à ce sujet. Les éléments essentiels d'une bonne pratique sont qu'elle :

- est soutenue par une loi bien écrite, durable, bien financée et appliquée ;
- promeut un bon partenariat entre les acteurs et les ONG ;
- favorise une culture de participation ;
- promeut la solidarité entre les institutions concernées et les personnes en situation de pauvreté, la solidarité entre la population au sens large et les personnes en situation de pauvreté et la reconnaissance que mon bien-être dépend de ton bien-être et réciproquement.

3.5 Titre des futures Rencontres

Le mot « pauvreté » doit continuer d'apparaître dans le titre. On ne peut le dissimuler sous le faux prétexte d'en avoir honte. L'existence de la pauvreté et de personnes en situation de pauvreté est une injustice. Mais la pauvreté n'est pas un état dont on doit se sentir coupable.

Il faut dire les choses comme elles sont. Nous n'allons pas donner un autre nom aux riches. Pourquoi embellir ce qui est très concret et très réel sur le terrain ?

Quel que soit le nom qu'on leur donne, on aura toujours des personnes en situation de pauvreté.

La pauvreté est une injustice... c'est la façon dont la pauvreté est perçue qui détermine si les personnes se sentent stigmatisées par le terme pauvreté.

Certains trouvent le titre des réunions, « *Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté* », stigmatisant et proposent des alternatives. L'opinion la plus courante reste néanmoins qu'il faut conserver le mot « pauvreté » dans le titre car il s'agit d'un mot puissant. Il faut rendre la pauvreté visible en Europe. Certains participants ont insisté pour que les Rencontres restent avant tout des moments de contact entre des fonctionnaires et des personnes en situation de pauvreté. Tant que le titre évoque cette idée, on peut le garder. Le temps est peut-être venu d'envisager les Rencontres européennes comme une réunion de personnes qui prennent des mesures et mènent des actions pour éradiquer la pauvreté.

4. DÉBAT AVEC LE PANEL

Monsieur Jérôme VIGNON, Commission européenne, DG Emploi, Affaires sociales et Egalité des Chances
Madame Nicole PRUD'HOMME, Comité économique et social européen
Madame Elise WILLAME, Comité de Protection sociale
Madame Letizia CESARINI SFORZA, ex Vice-présidente d'EAPN

Suite aux conclusions des ateliers, un débat s'engage sur base d'une série de 8 questions approuvées par les délégués à l'issue de leurs débats. Ces questions sont posées au panel par des volontaires de chaque atelier. D'autres questions, commentaires et déclarations ont ensuite été présentés par les participants.

Revenu minimum

Que peut faire la Commission européenne pour inciter les États membres qui n'en ont pas encore, à se doter d'un système de revenu minimum et ceux qui en ont un, à améliorer son adéquation ? Qu'entend-on par « flexisécurité » et comment la renforcer dans les pays qui n'ont pas de salaire minimum ou de système de revenu minimum ?

Avant d'entrer dans le vif du sujet, M. Jérôme **Vignon** dit avoir été très impressionné par les affiches présentées par les délégués et par les rapports des ateliers. Il ajoute qu'il lui faudra du temps pour digérer tout ce qu'il a vu et entendu.

S'agissant du revenu minimum, il explique que l'Union européenne et toutes ses institutions ont un outil à cet égard, puisque le Traité prévoit la possibilité de voter des lois qui veillent à ce qu'un système de revenu minimum soit mis en place pour ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail afin de satisfaire leurs besoins de base. En février 2006, la Commission a relancé une initiative sur la question du revenu minimum qui était au point mort depuis cinq ans. La première phase consiste en une consultation, qui conduira probablement la Commission européenne à prendre une nouvelle initiative dans ce domaine. Il souligne toutefois que ce processus n'est pas facile et qu'il faudra avoir une large discussion avant que la Commission ne puisse faire une proposition de législation.

Il explique que dans son document de consultation, la Commission demande à tous les États membres, à ceux qui ont déjà un système de revenu minimum comme à ceux qui n'en ont pas, de s'atteler directement à la question de la mise en place d'un système de revenu minimum qui réponde aux préoccupations qui ont été exprimées. Ce système doit se conformer à la définition de la Commission, qui prévoit trois conditions essentielles. Premièrement, les dispositifs de revenu minimum doivent être fixés à un niveau suffisamment élevé que pour assurer une vie décente et donc répondre aux droits humains des gens. Ils devraient être inconditionnels. Un dispositif de revenu minimum est là pour veiller à ce que vous ayez une vie décente. La deuxième condition, c'est qu'il faut impérativement aider les personnes en capacité de travailler à décrocher

un emploi. L'octroi d'un revenu minimum serait donc couplé à certaines mesures d'activation qui augmentent le potentiel de chacun à trouver un emploi décent. Troisièmement, tout système de revenu minimum doit faire partie intégrante d'un système de services sociaux efficace qui couvre l'ensemble des domaines mentionnés dans les rapports des ateliers : logement, santé, transport, apprentissage tout au long de la vie, culture et sports. Si l'on veut que les gens aient une vie décente et soient des citoyens à part entière, qui participent pleinement à la société et qui aient accès aux services, l'application de ces trois principes, inscrits dans le document de la Commission, est indispensable.

S'agissant du résultat des consultations en cours, M. Vignon pense que si tous les acteurs arrivent à la conclusion que des incitations verbales ne suffisent pas, que la Méthode ouverte de coordination sur la protection sociale et l'inclusion sociale ne suffit pas à garantir un revenu minimum adéquat pour tous et qu'il faudrait fixer un seuil minimum que tous les États membres devraient respecter, alors la Commission préparera un avant-projet de législation. Elle pourra le faire en vertu de l'alinéa H de l'article 137 du Traité. Une décision sera ensuite prise par les États membres par vote à la majorité simple. Dans ces conditions, il est tout à fait possible que l'Union européenne puisse se doter d'une base juridique pour la justice sociale et la redistribution dans l'Union.

M. Vignon poursuit en prévenant les délégués que certains États n'apprécieront pas forcément cette démarche. Certains ne sont en effet pas favorables à une approche communautaire en la matière et beaucoup ont insisté sur le principe de subsidiarité et sur le fait qu'un système de revenu minimum devrait découler d'une procédure purement nationale. Certains des pays qui ne disposent pas d'un système de revenu minimum ont également indiqué qu'introduire un tel système leur paraissait très coûteux. Certains États ont fait valoir qu'ils préféreraient affecter leurs maigres ressources à des priorités plus urgentes comme la santé et les services sociaux. Il précise néanmoins qu'à cela, la Commission répond que la justice sociale ne ressort pas que de la sphère sociale. L'Union européenne est déjà compétente dans les affaires économiques lorsqu'elle se penche sur les déficits budgétaires. Si la Commission européenne est en droit de demander aux États membres de respecter certaines règles budgétaires, pourquoi ne serait-elle pas en droit de leur demander de prévoir un système aussi essentiel qu'un dispositif de revenu minimum dans leurs débats budgétaires ? Cela pourrait devenir une priorité première à l'agenda social et budgétaire des États membres. Il conclut en disant que la Commission a mis des propositions raisonnables sur la table, qui sont en phase avec les remarques entendues lors de cette Rencontre.

Les PAN / inclusion

Que peuvent faire la Commission et les États membres pour accroître la participation des personnes en situation de pauvreté dans la préparation des PAN ? Les futurs PAN seront-ils suffisamment pointus et efficaces

pour atteindre l'objectif général, qui est d'avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale d'ici 2010 ?

En réponse à cette question, Madame Elise **Willame** souligne que les nouveaux objectifs communs, comme cela avait été le cas avec les objectifs initiaux de Nice, insistent beaucoup sur la promotion de la participation comme facteur essentiel d'une plus grande inclusion sociale. Elle reconnaît néanmoins que le niveau de participation varie beaucoup d'un État membre à l'autre. La participation de nombreux représentants des États membres à cette 5^{ème} Rencontre témoigne de la volonté d'accroître la participation des personnes en situation de pauvreté. Il n'est cependant pas simple d'écouter les besoins perçus par ces personnes et de concevoir des politiques qui y répondent. La participation n'est donc pas une sinécure. Former des fonctionnaires à écouter les besoins des personnes en situation de pauvreté et à les traduire en nouvelles politiques prend du temps. Elle prévient les délégués qu'ils ne doivent pas s'attendre à un niveau de participation maximum lors des prochains PAN mais ajoute qu'en tout cas les choses avancent, qu'il y a des progrès et que la capacité d'écoute s'améliore. On constate une amélioration du niveau de réponse des États membres et des gouvernements par rapport aux besoins perçus.

Elle rappelle ensuite que les gouvernements ont été invités à être beaucoup plus concrets dans leurs prochains PAN et ajoute que, sans doute, plus le niveau de participation sera élevé, plus les propositions seront concrètes. Elle précise que son Comité a demandé que ces propositions concrètes soient assorties d'indicateurs et de mécanismes d'évaluation pour pouvoir leur apporter une évaluation et un suivi. Elle termine en disant qu'une meilleure intégration des politiques d'inclusion sociale permettrait de progresser davantage sur tous les fronts.

Madame Letizia **Cesarini Sforza** insiste sur le fait que c'est maintenant qu'il faut participer aux PAN puisque les Rencontres nationales se tiendront au cours des deux mois à venir. Elle exhorte les délégués à unir leurs forces avec celles d'autres protagonistes tels que les syndicats pour les inciter à participer. Si l'on veut être pris au sérieux, il faut impérativement être bien organisé, et préparer et présenter un solide dossier aux autorités nationales en charge de la préparation des PAN.

Délocalisation des entreprises

Que peut faire la Commission européenne face à la délocalisation des entreprises vers d'autres pays tels que d'éventuels futurs États membres alors que cette démarche est génératrice de pauvreté, tant dans les États membres actuels que futurs ?

Madame Nicole **Prud'homme** explique que ce problème préoccupe le Comité économique et social européen (CESE) qui a déjà épinglé les dangers évoqués dans la question. Le lien entre chômage et pauvreté est évident ; le CESE l'a rappelé dans plusieurs avis et a avancé plusieurs

propositions afin de relancer l'emploi et ainsi contribuer à réduire la pauvreté.

M Jérôme **Vignon** reconnaît que la question des emplois supprimés dans un État membre pour être déplacés vers un autre État membre ou pays candidat est tout à fait pertinente quoique loin d'être simple. La Commission peut néanmoins faire quelque chose. Primo, si la Commission a octroyé des fonds sociaux européens à une entreprise pour contribuer au développement des activités économiques d'une région donnée et que cette entreprise décide ensuite de délocaliser, la Commission peut demander le remboursement des subventions qu'elle a accordées. Cela peut dissuader certaines entreprises de déménager. Secundo, dans les Perspectives financières 2007-2013, la Commission européenne a prévu une enveloppe pour un « Fonds de mondialisation » qui pourra être utilisé lorsque des personnes sont licenciées suite à une délocalisation d'entreprise. L'Europe dispose donc d'un nouveau mécanisme lui permettant de porter assistance aux collectivités qui souffrent d'une délocalisation. Il rappelle toutefois que la Commission ne peut aller à l'encontre de la tendance actuelle à accroître le libre-échange et la libre circulation des travailleurs. En revanche, la Commission peut agir via le Fonds social européen. Elle peut également travailler au développement de la « flexisécurité » afin de veiller à ce que ceux qui perdent leur emploi ne tombent pas dans la pauvreté. M. Vignon reconnaît cependant que nous sommes loin d'avoir atteint cet objectif. La Commission entend par conséquent accroître le niveau de sécurité, notamment par une hausse du revenu minimum et du salaire minimum et par l'amélioration de l'aide aux personnes. Il est aujourd'hui généralement admis que dans un monde où la mobilité de l'emploi est plus grande, il convient d'apporter un plus grand niveau de sécurité aux travailleurs. C'est devenu un objectif prioritaire de l'Union européenne et des Ministres des finances, et pas uniquement des Ministres de l'emploi et du travail.

Anti-discrimination et appui aux Roms

Comment pourrait-on renforcer les liens entre les politiques d'inclusion sociale et de lutte contre la discrimination, s'agissant en particulier de la discrimination envers la population Rom, et comment garantir la mise en œuvre de ces politiques de lutte contre la discrimination ?

Avant que le panel ne réponde à la question, un délégué Rom de la République tchèque rappelle ce qu'il a dit à ce propos dans son atelier. Il évoque en particulier la possibilité de créer des quotas d'emplois pour les Roms dans les sphères juridique, économique et sociale. Les Roms pourraient ainsi plus facilement faire connaître leur avis sur les problèmes et en aviser les décideurs. Il souligne ensuite qu'en matière de discrimination les stratégies politiques ne devraient pas tenir compte de la couleur de la peau mais que ce n'est souvent pas le cas. Il insiste donc pour que les Roms soient associés aux processus de dialogue et de prise de décision et pour que cela se fasse de manière ouverte pour éviter tout risque de discrimination. Il dit ensuite que les Roms pourraient utiliser des caméras cachées pour prouver qu'on ne les embauche pas à cause de

leur origine. Les Roms ont le sentiment de ne bénéficier d'aucune protection juridique et les tribunaux ne les croient pas lorsqu'ils se disent victimes de discrimination de la part des employeurs. Les procédures juridiques prennent un temps fou et ils ne voient pas de solution.

Me. Nicole **Prud'homme** souligne que cette question de la discrimination dépasse le simple cas des Roms ; c'est un problème qui touche toutes les minorités dans tous les pays de l'Union. N'oublions pas la discrimination envers les femmes. Pour ce qui est d'instaurer des quotas, c'est une idée que l'on est en train de discuter, mais qui ne fait pas encore l'unanimité. Rappelons qu'il n'y a pas d'accord non plus sur l'instauration de quotas pour accroître la participation des femmes dans le monde du travail. Elle ignore si l'on pourra arriver à un accord au niveau européen sur la question des quotas, qu'ils aient trait aux minorités ethniques ou aux femmes.

Jérôme **Vignon** rappelle que la Commission européenne est appelée à jouer un rôle important dans ce domaine. Il y a déjà une législation sévère concernant la discrimination ethnique et raciale. L'année prochaine sera l'Année européenne pour l'égalité des chances, l'occasion d'attirer l'attention de tous sur cette problématique et de faire le bilan des législations de lutte contre la discrimination. Pour ce qui est d'utiliser des caméras cachées, ce qui implique que la charge de la preuve incomberait à la victime de discrimination, il rappelle que cela ne serait pas nécessaire si la législation actuelle était appliquée. D'après celle-ci, la charge de la preuve incombe en effet à celui que l'on accuse de discrimination. La question est donc de savoir si la législation européenne est effectivement appliquée et ce que peut faire la Commission pour aider les États membres à prendre des mesures à cet égard ? Il attire l'attention sur les résultats d'une enquête effectuée dans le cadre du Programme d'action communautaire sur l'exclusion sociale, qui montrent que trois éléments sont nécessaires pour lutter contre la discrimination : une législation forte, des actions ciblées pour soutenir les victimes et des mesures d'appui qui recoupent plusieurs champs politiques, le revenu minimum par exemple. Il rappelle que le Fonds social prévoit des outils permettant de mettre cette triangulation en place pour autant que les États membres décident de s'en servir autant qu'ils le devraient.

Letizia **Cesarini Sforza** est d'accord avec l'action triangulaire suggérée par Jérôme Vignon mais voudrait y ajouter un quatrième élément : une prise de conscience de ce qui se passe, par la population au sens large. Cela suppose une bonne information pour que les gens prennent conscience du sort actuellement réservé aux populations Rom dans toute l'Europe.

Au cours de la plénière qui suit, un délégué belge souligne que si des quotas doivent être introduits pour combattre la discrimination et améliorer la situation des migrants, ils devraient l'être à court terme afin de laisser à la société le temps de s'habituer aux étrangers qu'elle accueille et de donner aux migrants la possibilité de s'intégrer dans cette société. Les

quotas ne doivent donc s'envisager que comme une mesure à court terme, sinon ils risquent à leur tour de créer de la discrimination. Il ajoute qu'avec une population vieillissante les États membres ont intérêt à accueillir des immigrants mais qu'ils doivent pour cela s'y préparer et élaborer des politiques en faveur d'une société inclusive et d'une harmonie entre toutes les cultures. Nous devons essayer d'exclure l'exclusion, le racisme et la xénophobie. Il attire ensuite l'attention des délégués sur l'assassinat raciste d'un enfant de deux ans et d'une femme d'origine africaine, tous deux abattus la veille à Anvers. Les délégués se lèvent et observent une minute de silence à la mémoire des deux victimes.

À la fin de la session plénière, un représentant de la délégation allemande, prenant la parole au nom de son collègue, aborde à son tour la question du racisme et de la discrimination. Il appelle les délégués à s'unir à eux pour résister à toutes les tentatives d'exploitation des problèmes de chômage, de situations précaires, de pauvreté et d'exclusion sociale à des fins de nationalisme, de racisme et de xénophobie ou pour promouvoir la haine, l'exclusion et la violence. Il est du devoir des États membres d'aider les personnes confrontées à ces problèmes car elles ont droit à l'existence, au respect de leur dignité humaine et à une aide pour améliorer leurs conditions de vie.

Les décideurs politiques ne devraient pas considérer la couleur de notre peau. Et ils devraient s'adresser aux gens sans jamais prêter attention à leur couleur de peau. Mais en réalité, ce n'est pas le cas.

On a parfois l'impression que les animaux sont mieux protégés parce que si vous frappez un chien, vous serez condamné, peut-être même à une peine de prison alors que si vous frappez quelqu'un, je ne suis pas sûr que vous serez toujours puni pour ça.... J'ai le sentiment que les chiens sont mieux traités et plus respectés que les gitans.

La réalité (d'une Europe vieillissante) est là... l'Europe a besoin de l'immigration et c'est à vous de vous y préparer.

Dis-moi comment tu agis envers ces gens (les demandeurs d'asile et les migrants sans papiers) et je te dirai qui tu es. Si tu respectes les droits fondamentaux des groupes les plus défavorisés – et ce sont les groupes les plus défavorisés – je dirai que tu te respectes parce que le respect de soi commence par le respect envers les groupes les plus défavorisés de la société.

...nous nous démarquons clairement et totalement de toute idéologie qui proclamerait que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est liée aux questions de race, de sexe, de couleur de la peau, de naissance et d'origine, d'âge ou de handicap.

Migrants sans papiers

Comment les politiciens peuvent-ils promettre qu'ils vont éradiquer la pauvreté alors qu'en même temps ils laissent certaines catégories de la population en situation de pauvreté pour des raisons juridiques – je veux ici parler des immigrés sans papiers, qui sont tous en situation irrégulière, des personnes auxquelles on refuse leurs droits, de ceux qui n'ont pas le droit de s'exprimer, de ceux et celles qui sont dans la sphère économique mais sont exploités parce qu'ils sont clandestins ?

Letizia **Cesarini Sforza** répond que les gouvernements ont des lois, justes ou non, que nous devons essayer de changer. Mais si on veut vraiment s'atteler au problème des personnes sans papiers, il faut engager une réflexion sur le sens de la migration pour nos sociétés de manière à changer notre point de vue. Nous devons admettre que nos sociétés connaissent une profonde mutation. Nous avons besoin d'immigrés, pas pour leur faire une fleur, ni parce que nous avons besoin d'eux pour accepter les boulots dont nous ne voulons plus. Nous avons besoin d'eux parce que nos sociétés s'ouvrent et se mondialisent. Nous ne pouvons prétendre vivre dans un monde qui se globalise et en même temps continuer de vivre dans notre espace, dans notre coin. Nous devons respecter les droits des migrants de manière à pouvoir nous respecter nous-mêmes.

Au cours de la discussion en plénière, un représentant italien livre une description saisissante de la dure existence des gitans et des immigrés sans papiers et appelle les États membres de l'Union mais aussi des pays comme l'Albanie et la Serbie à épauler davantage ces communautés. Il parle de la vie dans un camp en Italie, où des familles de huit personnes ne disposent en tout et pour tout que d'un appartement de vingt mètres carrés. Même au pays du Pape, dans ce pays aux nombreuses églises et aux nombreux Catholiques pratiquants, la plupart des gitans vivent dans un grand dénuement, pour ne pas dire comme des rats. Les travailleurs sociaux retirent les enfants de leurs familles prétextant la mendicité, le manque d'argent ou l'absentéisme scolaire. Il explique que de nombreux gitans sont de la quatrième génération et qu'ils se sont sédentarisés. Ils viennent d'autres pays mais ne bénéficient ni du droit d'asile ni de documents d'identité et ne sont donc pas des citoyens. Ils n'ont pas de nationalité, ni italienne, ni turque, ni serbe, ni albanaise, ni autre. Bien qu'ils aient accès aux services de santé, ils n'ont souvent pas accès à l'emploi. S'ils envoient leurs enfants à l'école, ils risquent de se faire renvoyer dans leur pays d'origine.

Privatisation des services

Il va sans dire que la privatisation de services comme l'eau et l'électricité ne marche pas, surtout pour les personnes en situation de pauvreté. Quelle est la position de la Commission européenne au sujet de la Directive « Services » ?

Jérôme **Vignon** dit que la Commission européenne ne peut s'opposer à la privatisation de certains services sociaux autrefois publics. C'est une question de compétence nationale. En revanche la Commission, en vertu

de l'article 16 du Traité, peut insister sur le respect de l'intérêt général, qu'il s'agisse de services publics, privés ou associatifs. Si ce n'est pas le cas à cause d'un règlement communautaire ou d'un abus des règles du marché unique, la Commission doit changer sa décision. Il reconnaît cependant que la Commission est souvent mal informée de la situation dans les États membres et qu'il est de son devoir de mieux s'informer. Il espère que la Communication de la Commission sur les services sociaux d'intérêt général améliorera sa base de connaissances dans ce domaine. Ce qui devrait conduire à se doter de meilleurs outils d'analyse et à une connaissance plus précise de la situation afin que la Commission européenne puisse prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Traite des êtres humains

Que fait la Commission européenne pour lutter contre la traite des femmes et des fillettes ?

Jérôme **Vignon** souligne que cette question figure à l'agenda de la Commission depuis le Traité d'Amsterdam en 1997. La Commissaire Frattini a pris un certain nombre de mesures. Il existe un programme d'action pour favoriser la collaboration entre les politiques européennes dans ce domaine. Il reconnaît cependant que cette question n'apparaît pas jusqu'ici dans les PAN / inclusion. Ce pourrait toutefois devenir une priorité à l'avenir, mais cela dépend de la volonté des gens.

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éradiquer la pauvreté et arriver à une approche intégrée de la lutte contre la pauvreté, surtout féminine, car les sociétés européennes ne peuvent tout simplement plus se permettre d'avoir de tels niveaux de pauvreté féminine et infantile.

Projet de Traité constitutionnel

D'après le Traité européen, comment est-il possible de garantir les droits des gens au niveau de l'Union européenne ? Quelle aide les gens peuvent-ils recevoir pour jouir de leurs droits et relever le défi de toutes les difficultés engendrées par la pauvreté ? Comment cela peut-il se faire via le Traité ?

Elise **Willame** rappelle qu'il y a une dimension sociale dans le Traité existant mais que pour l'instant les avancées ne peuvent se faire qu'en commun. Nous ne pouvons adopter une législation commune de lutte contre la pauvreté dans la mesure où les compétences en matière sociale sont principalement du ressort des États membres. Ce que nous faisons pour l'instant dans le cadre de la stratégie d'inclusion sociale est conforme au Traité. Le projet de Traité constitutionnel en revanche incluait la Charte européenne des droits fondamentaux, laquelle constitue une avancée importante et nous allons vers une reconnaissance de la dimension sociale.

Nicole **Prud'homme** décrit les initiatives prises par le Comité économique et social dans ce domaine, qui lui ont permis de faire ressortir divers aspects liés à la pauvreté, et notamment à la pauvreté féminine. Il y a quelques mois, le Comité a remis un avis sur tout ce qui a trait à la pauvreté des femmes en Europe. Il faut impérativement avoir des indicateurs sexo-spécifiques de la pauvreté. Elle forme le vœu que le nouvel Institut pour l'égalité entre les hommes et les femmes qui sera créé en 2007 disposera des moyens nécessaires à son bon fonctionnement. Il est très important de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éradiquer la pauvreté et avoir une approche intégrée, surtout vis-à-vis de la pauvreté féminine et infantile. Les sociétés européennes ne peuvent tout simplement plus se permettre d'avoir de tels niveaux de pauvreté.

Réactions personnelles face à la pauvreté

Après que les huit questions convenues en ateliers aient été posées, la première question venant de l'assistance porte sur la réaction personnelle des membres du panel par rapport à ce qu'ils ont reçu et entendu. Cette question, très applaudie par la salle, s'exprime en ces termes :

Je voulais juste savoir si, tandis que vous commentiez et répondiez à nos questions, vous avez éprouvé de l'empathie pour nous qui vivons la pauvreté et j'aimerais savoir comment vous, qui faites de la politique, expliquez la pauvreté à vos enfants et comment vous leur expliquez que nous sommes pauvres, qu'eux ne le sont pas et pourquoi c'est comme ça ?

Nicole **Prud'homme** répond qu'elle n'est pas une politicienne : elle est issue du monde syndical car le Comité économique et social se compose de représentants des employeurs, des syndicats et des ONG et pas de politiciens. Elle dit qu'il ne faut pas juger les gens à leur apparence. Après avoir écouté les délégués au cours de ces deux journées, elle est en mesure d'affirmer qu'elle a vécu beaucoup de choses qui sont de même nature que celles qu'elle a entendues. Elise Willame déclare avoir été très touchée et très émue par les affiches même si les récits personnels entendus durant les ateliers étaient également très intéressants. Ces affiches et tout le travail qu'elles représentent en amont, en termes de débats sur le message à faire passer, sont ce qui l'ont le plus frappée. Elle gardera surtout l'image de ce jeune homme qui essaie de crier alors qu'il a les lèvres recouvertes de ruban adhésif. Jérôme **Vignon** reconnaît toute l'importance de la question posée. C'est à lui et à d'autres collègues de la Commission européenne présents dans la salle, qu'il incombe de parler de l'injustice et de dénoncer les failles du système actuel. Pour l'instant, la question qui se pose est : sommes-nous à la hauteur ? Car il ne s'agit pas seulement de dénoncer les failles et les échecs, il s'agit de rapprocher l'Europe de ses citoyens et des personnes en situation de pauvreté. Il espère que cette Rencontre ne s'est pas déroulée à l'écart du monde, dans une tour d'ivoire. Au contraire, cette Rencontre à ses yeux devait servir à retirer le ruban adhésif de la bouche de ce jeune homme et

permettre à EAPN d'être le mégaphone au travers duquel les personnes en situation de pauvreté peuvent se faire entendre.

Amiante

Un membre de la délégation italienne aborde le problème de l'amiante. Elle rappelle que de nombreux logements habités par des personnes en situation de pauvreté contiennent encore de l'amiante, que de jeunes enfants y grandissent dans l'ombre de la maladie mais que rien n'est fait. Ce problème est particulièrement criant à Naples où de nombreuses personnes vivent dans des logements insalubres et où la seule solution serait l'expulsion, au risque de créer des sans-logis. Elle demande à la Commission de rappeler leurs engagements aux États membres et à EAPN de faire du lobbying autour de ce dossier au nom des personnes en situation de pauvreté.

Derniers commentaires des membres du panel

Nicole **Prud'homme** remercie les organisateurs de l'avoir invitée à prendre part à cette 5^{ème} Rencontre. Celle-ci a confirmé pas mal d'éléments déjà connus à propos de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elle annonce que dans ses prochains travaux, le Comité économique et social européen essaiera d'affiner ses avis et ses actions pour plus que jamais contribuer à éradiquer la pauvreté. Le niveau de pauvreté dans nos riches États membres est une honte, pour ne pas dire un scandale. Elle espère que les voix de ceux qui ont pris part à cette Rencontre seront entendues par la Commission européenne de sorte que nous puissions unir nos efforts pour accroître l'harmonie et réduire la discrimination.

Elise **Willame** dit qu'en ce qui concerne le Comité de protection sociale et l'administration belge, elle repart de cette Rencontre avec quelques messages très importants. Il y a bien des choses à méditer pour sa future action de lutte contre la pauvreté, s'agissant non seulement du PAN / inclusion mais aussi des nombreux autres instruments qui sont importants pour promouvoir l'inclusion sociale.

Dans ses remarques finales, **Jérôme Vignon** s'efforce de répondre à la réalité de la pauvreté telle que l'a décrite un membre de la délégation italienne lorsqu'il a parlé du sort des gitans. Il essaie de comprendre pourquoi des pays riches et démocratiques ne parviennent pas à améliorer la situation des personnes en situation de pauvreté. La peur lui apparaît comme un élément de réponse. Beaucoup de gens ont peur des personnes en situation de pauvreté et des gitans et essaient de masquer le problème. Il faut donc instaurer un climat de confiance et montrer aux gens qu'ils n'ont aucune raison d'avoir peur. En réalité, les pauvres veulent enrichir la société et devenir des citoyens à part entière. Il ne manque pas de bons exemples auxquels se référer pour instaurer cette confiance, qui conduira à une meilleure compréhension, elle-même source de meilleurs remèdes.

Letizia **Cesarini Sforza** explique que cette Rencontre l'a enrichie et lui a beaucoup appris. Notre travail quotidien nous fait trop souvent perdre de

vue la raison pour laquelle nous sommes là. La Rencontre lui a rappelé pourquoi elle, pourquoi EAPN, pourquoi tous les participants étaient là : c'est une question de compassion et d'empathie. Il faut affirmer les droits humains que l'on dénie aux pauvres. Il faut arriver à l'éradication totale de la pauvreté. Elle estime que cette Rencontre a montré et renforcé les bonnes relations qui existent avec la Commission européenne et d'autres instances. Ces instances se sont montrées disposées à écouter les délégués, aussi cet événement marque-t-il un grand pas en avant.

5. PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

- **Monsieur Sigisbert DOLINSCHKEK, Secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, aux Générations et à la Protection des Consommateurs, Autriche**
- **Monsieur Franz THÖNNES, Secrétaire d'Etat, Ministère fédéral du Travail, des Affaires sociales, Membre du Bundestag, Allemagne**
- **Monsieur Ludo HOREMANS, Vice Président d'EAPN**

Présidence autrichienne

Au nom de la Présidence autrichienne, Monsieur **Sigisbert Dolinschek**, Secrétaire d'État à la sécurité sociale, aux générations et à la protection du consommateur souligne combien cette 5^{ème} Rencontre a été un événement important pour la Présidence, donnant l'occasion d'engager un véritable débat avec des personnes venues des quatre coins de l'Europe et qui connaissent les effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale au quotidien. Il dit aux délégués que ce n'est que sur la base de leur expérience et de leur connaissance que des stratégies utiles pourront être développées et mises en œuvre pour lutter efficacement contre la pauvreté. Les échanges d'informations et d'idées ont été très fructueux. La contribution des délégués à cette Rencontre a été importante pour combler le déficit d'information et pour mettre en exergue les bonnes pratiques qui existent dans différents États membres de façon à pouvoir les transposer dans toute l'Union. Il assure aux délégués qu'il transmettra les principaux messages de cette Rencontre à ses collègues du Conseil des Ministres et qu'il les incitera à collaborer davantage au niveau européen pour qu'ensemble, nous surmontions ce problème de la pauvreté et de l'exclusion sociale tout en évitant de réinventer la roue. Ce qu'il faut, à son avis, c'est faire preuve de tolérance et exporter les méthodes qui fonctionnent.

Il remercie ensuite les délégués pour leurs interventions très intéressantes qui, de son point de vue, posent un jalon important sur la voie de l'objectif final, qui est de réduire la pauvreté de manière significative dans l'Union européenne d'ici 2010. Il remercie également les organisateurs de l'événement et tous ceux qui l'ont rendu possible, car il s'agit d'un événement éminemment important au niveau européen. Il remercie en particulier la Commission européenne, le Comité économique et social européen et le Comité des Régions pour leur soutien à cet événement.

Future Présidence allemande

Prenant la parole au nom de la future Présidence allemande, Monsieur **Franz Thönnnes**, Secrétaire d'État parlementaire au Ministère fédéral de l'emploi et des affaires sociales commence par remercier la Présidence autrichienne pour sa magnifique organisation de cet événement. Il dit avoir écouté les rapports des ateliers avec beaucoup d'attention ; ceux-ci confirment dans son esprit la pertinence d'un dialogue sur les problématiques sociales au niveau européen. Au niveau européen, un

cadre est nécessaire pour que les ONG et les personnes en situation de pauvreté puissent s'exprimer, échanger les points de vue et discuter.

M. Thönnies dit aux délégués qu'ils sont en droit de revendiquer des politiques plus sociales. Bien que nous ayons des niveaux de protection sociale élevés en Europe, nous sommes malgré tout confrontés à de gros problèmes d'exclusion sociale dus à la crise économique et à la mondialisation. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne a décidé de publier un Rapport sur la pauvreté et la richesse sous chaque législature. Ce rapport est discuté et débouche sur des mesures politiques. Il a notamment conduit à prendre certaines mesures en faveur de la jeunesse. Il y a 500 000 jeunes chômeurs en Allemagne et 50% des enfants d'immigrés n'ont aucune formation. Ces chiffres qui concernent la jeune génération et le peu de perspectives qui s'offrent à elle sont inacceptables. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne a décidé de revoir ses politiques de l'emploi et de donner aux jeunes la possibilité de suivre une formation après trois mois de chômage. Dans le même temps, l'Allemagne souhaite que les personnes handicapées soient davantage présentes sur le marché du travail. Nous devrions être en mesure de donner à tout un chacun la possibilité de trouver un emploi. M. Thönnies reconnaît toutefois que les quelques succès engrangés ces derniers temps ne suffisent pas et qu'il faut également relancer l'économie.

Il poursuit en disant qu'il faut veiller au niveau européen à ce que d'une part, nous ayons les objectifs de compétitivité, d'emploi et de croissance, mais qu'en même temps nous donnions aussi la priorité à la cohésion sociale. Ce sont les deux versants d'une même montagne. Il s'agira de leur donner une égale importance durant la Présidence allemande de 2007. Celle-ci se battra pour une Europe plus sociale et pour un monde plus social. Qui plus est, 2007 sera l'Année européenne de l'égalité des chances et c'est à ce titre particulier que la Présidence allemande s'efforcera de démontrer qu'elle entend œuvrer pour une Europe véritablement sociale.

Il conclut en disant que cette Rencontre aura brillamment porté témoignage. L'Europe a un visage social ; nous voulons aider les personnes en difficulté et devons conjuguer nos efforts pour que l'Europe continue d'avancer. Il invite chaleureusement les délégués à prendre part à la 6^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté qui aura lieu en 2007 sous les auspices de la Présidence allemande.

EAPN

Monsieur **Ludo Horemans**, Vice-président d'EAPN, explique qu'il a participé aux cinq Rencontres précédentes : la suivante était à chaque fois meilleure que la précédente et la 5^{ème} Rencontre n'échappe pas à cette règle. Il insiste pour que ceux d'entre nous qui ne sont pas en situation de pauvreté mais qui la côtoyons au quotidien soyons suffisamment forts et courageux pour tenir effectivement compte de ce qu'éprouve les personnes en situation de pauvreté et de leurs actions. Cela nous dynamise et nous donne la force de poursuivre la lutte contre la pauvreté.

L'objectif fixé à Lisbonne, « avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté d'ici 2010 », représente un immense défi. À tel point que dans un premier temps, les gouvernements n'en ont sans doute pas pris toute la mesure. Peu à peu, cependant, nous voyons que les diverses institutions et gouvernements s'engagent résolument à atteindre cet objectif.

Même si dans nos sociétés beaucoup n'éprouvent aucun regret face à l'existence de la misère, il en est qui partagent nos sentiments. Même au niveau européen, par leur travail quotidien, certains soutiennent notre action au quotidien. Il nous faut reconnaître que cette tâche, garder la pauvreté à l'ordre du jour, n'est pas facile. Les Plans d'action nationaux sont importants et la Commission européenne le sait. Nous devons poursuivre notre action pour les faire connaître.

« Il faut améliorer la qualité de vie de tous nos concitoyens et surtout celle des plus faibles d'entre eux. La qualité de vie de nos sociétés se mesure à celle des plus défavorisés. » Sigisbert **Dolinschek**, Secrétaire d'État autrichien à la sécurité sociale, aux générations et à la protection du consommateur.

« Ce n'est que sur la base de votre expérience et de votre connaissance que des stratégies utiles pourront être développées et mises en œuvre pour lutter efficacement contre la pauvreté », Sigisbert **Dolinschek**, Secrétaire d'État autrichien à la sécurité sociale, aux générations et à la protection du consommateur.

« Les objectifs de compétitivité, d'emploi et de croissance et la cohésion sociale sont les deux versants d'une même montagne. Il s'agira de leur donner une égale importance au cours de notre Présidence en 2007. Nous nous battons pour une Europe plus sociale et pour un monde plus social. » Franz **Thönnies**, Secrétaire d'État parlementaire au Ministère fédéral allemand de l'emploi et des affaires sociales.

Ludo Horemans remercie tous ceux qui ont inlassablement soutenu les efforts déployés par EAPN, que ce soit au niveau des gouvernements, des collectivités locales, des institutions européennes, et également au plus haut niveau de l'Union européenne. Il remercie ensuite la Présidence autrichienne d'avoir accueilli cette 5^{ème} Rencontre, la Commission européenne pour son appui et chacun pour le temps et les efforts consacrés à la préparation de cette Rencontre. Il s'agit pour lui de poursuivre dans la même voie et de veiller à ce que les résultats de cette 5^{ème} Rencontre aient un véritable impact sur le quotidien des personnes en situation de pauvreté de sorte qu'elles puissent sortir de la pauvreté. De retour chez eux, il invite instamment les délégués à poursuivre leur action et à utiliser les conclusions de la Rencontre pour soutenir leurs efforts.

Annexe 1 : Participants

Couverture arrière du rapport imprimé

(logos)

Avec le soutien

de la Commission européenne, du Comité économique et social européen, du
Comité des Régions

Organisé avec l'assistance d'EAPN

Rapporteur : Hugh Frazer

Coordinatrice : Micheline Gerondal

ISBN: 2-930252-44-8